

CHAPITRE 5 : ENTRE LEXICOLOGIE ET ARGOTOLOGIE

L'argotologie est une sous-discipline de la lexicologie; c'est pourquoi il nous semble indispensable de commenter le traitement de cette thématique dans les deux linguistiques observées. Il est intéressant d'observer la pratique lexicographique, puisque le classement du lexique argotique (expressions issues du vieil argot, de l'argot commun et du « jargon », etc.) est plutôt aléatoire, tout dépendant de l'approche adoptée. Il suffit de regarder deux dictionnaires différents ou même deux éditions d'un seul dictionnaire pour constater que les limites entre les marques *vulg.*, *arg.*, *pop.* et *fam.* ne sont pas du tout étanches en lexicographie française. La lexicographie tchèque n'est pas non plus épargnée par ce genre de critique, mais grâce à l'insertion de la marque *expr.*, « expressive », elle arrive à contourner un bon nombre de problèmes liés à la catégorisation des cas-limites.

Nous allons définir la notion d'expressivité et son lien à l'argot en parcourant l'expressivité dans le cadre de la stylistique de Ch. Bally, l'expressivité dans le cadre de la lexicologie tchèque développée par J. Zima et la connotation dans le cadre de la sémantique française (Catherine Kerbrat-Orecchioni, F. Rastier, etc.). Toutes ces approches ont un point commun : l'étude du lexique dit « marqué », sa structure et ses fonctions.

La confusion terminologique qui s'attache à la définition de l'argot, au sens moderne du terme, dans les linguistiques française et tchèque est le reflet d'une confusion plus profonde concernant le classement du lexique non-standard. Les lexicographes n'adoptent pas des critères univoques, les lexicologues reformulent les critères de classement selon des points de vue variables et de plus, la dynamique de l'usage des expressions du non-standard fait que cette question échappe sans cesse à une analyse complexe en temps réel.

La linguistique tchèque traite du lexique non-standard (*nespisovná slovní zásoba*) dans une optique relativement divergente de celle de la linguistique française, même si une notion-clé est commune à ces deux linguistiques : il s'agit du terme de *lexique marqué* (équivalent de *příznakové lexikum*) qui est en opposition avec le *lexique non-marqué, neutre* (*nepříznakové / neutrální lexikum*).

Avant d'ébaucher les disparités conceptuelles, rappelons brièvement les traits communs dans les deux systèmes du marquage lexicographique. Les lexèmes marqués, en tant qu'entrées dans les dictionnaires, comportent une *marque métalinguistique* ou bien une *marque d'usage / d'emploi* – équivalent de *stylistický / stylový příznak* (= « marque stylistique / de style ») en linguistique tchèque, c'est-à-dire un indice lexicographique qui marque, à côté du sens dénotatif, des valeurs sémantiques de nature connotative qui servent à préciser les restrictions d'emploi du lexème. Ces restrictions peuvent être divisées en deux types : les unes, relativement objectives et communes pour les deux linguistiques sont des marques indiquant les restrictions *spatiales* marquant les régionalismes, les restrictions *temporelles* (un mot peut être marqué comme archaïque / vieux, vieilli ou bien moderne),

les restrictions *d'emploi* dans un domaine du savoir particulier touchant aux mots scientifiques et aux professionnalismes (technolectes), etc. Le deuxième type de restriction pose problème à cause de la subjectivité d'attribution de la marque et de sa variabilité selon les approches adoptées – il s'agit des marques indiquant la *provenance sociale* (argotique, populaire¹) et des marques *stylistiques / situationnelles* (littéraire, soutenu ou bien familier², vulgaire, péjoratif / injurieux, etc.). Ce sont ces marques, dénommées « *marques s / d* » (*stylistiques/diastratiques*) par P. Corbin³, qui seront l'objet de notre analyse.

Notons d'ailleurs qu'en France, la catégorisation bipartite des lexèmes en *neutres* et *marqués* permet de contourner les problèmes liés à la classification ambiguë entre les *niveaux* et les *registres* (cf. *supra* § 1.2). Elle permet également d'éviter de nommer explicitement le lexique qui est soit chargé d'expressivité soit tout simplement non conventionnel⁴.

Dans les deux linguistiques observées, les marques lexicographiques permettent de préciser des *nuances stylistiques* du lexique qui ont tendance à créer des séries synonymiques. Le lexème neutre (qui est toujours standard/littéral – *spisovný*) appartient au lexique de *base* de la langue nationale et il sert comme dominante de la série synonymique. Les lexèmes marqués (qui sont le plus souvent non-standard – *nepisovný*, mais peuvent être « standard/littéral » – termes poétiques, archaïques, etc.) *doublent* le lexique de base en précisant ainsi l'objectif stylistique de l'énonciateur, son jugement d'appréciation ou de dépréciation, l'affectivité, etc. par le biais du choix dans la série synonymique marquée. La même idée de dédoublement du lexique standard par la langue « familière » ou bien « non conventionnelle » est acceptée également pour le cas du français. Le recours à des mots familiers peut agir comme un signe de connivence, selon Claire Blanche-Benveniste⁵. Elle ajoute à ce propos que les mots appartenant au « *français non-conventionnel* » tels que *bouquin, flic, gaffe, un pieu, se pieuter, roupiller, bouffer, bâfrer, picoler, rigoler, se marrer, se planter* ne sont plus limités à l'argot et « *contrairement à ce que pourraient croire les non-initiés et les étrangers, ce ne sont pas les couches sociales les plus basses qui utilisent le plus ce vocabulaire, mais bien les professions libérales et les cadres supérieurs* »⁶.

1 L'équivalent de la marque « populaire » n'existe pas en lexicographie tchèque, car la variation diastratique n'est pas prise en compte sauf pour le cas de l'« argot » (à distinguer du « slang »).

2 L'équivalent de la marque « familier » semble être, en linguistique tchèque, la marque *hovorové*, (équivalent du « colloquial » anglais), parfois aussi *obecně české* (relevant du tchèque commun), ou bien même *expresivní* (« expressif »). Il est regrettable que le terme « colloquial » soit absent dans la nomenclature française ; il nous semble que l'avantage de ce terme est qu'il renvoie à la *conversation* et non à la *famille* : les apprenants du F.L.E. font régulièrement la confusion entre la marque fam. « familier » française et fam. « *familiární* » tchèque, cette dernière étant attribuée à des termes affectifs concernant le foyer familial (du type faire dodo, faire pipi ou divers hypocoristiques).

3 Pierre CORBIN, « Les marques stylistiques/diastratiques dans le dictionnaire monolingue », in : Franz Josef HAUSMANN, Oskar REICHMANN, Herbert ERNSTET et al. (éds.) : *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires*, t. 1, art. 57, Berlin-New York, Walter de Gruyter, 1989, pp. 937-946.

4 Les dénominations pour ce lexique abondent malgré le peu d'uniformité au niveau des définitions : *non-standard, substandard, familier, populaire, argotique, vulgaire*, etc.

5 Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Approches...*, op. cit., p. 54.

6 *Ibid.* Le même lexique est désigné comme l'« argot commun » dans la conception de Denise François-Geiger (cf. *supra* § 2.2).

En linguistique tchèque, les 40 ans du communisme, pendant lesquels l'existence des couches sociales a été officiellement niée, ont provoqué la domination de l'approche diaphasique dans le traitement du lexique sub-standard. Cette évolution n'a pas pu se passer d'intégrer la vision «capitaliste», comme c'est le cas en France, même si la stratification sociale de la société française actuelle n'implique plus du tout l'imperméabilité quant au choix lexical. Mais la tradition oblige...

En somme, il apparaît que les marques d'emploi dans les dictionnaires français, notamment celles qui renvoient à des niveaux/registres de langue sub-standard (qui eux seuls sont au cœur de notre recherche), traversent actuellement une crise profonde. La comparaison avec la pratique lexicographique tchèque pourrait donc être utile pour résoudre le problème des chevauchements des marques françaises.

1. Marques lexicographiques des niveaux / registres sub-standard en français

Nous avons présenté *supra* (§ 1.2) la situation française concernant la stratification socio-situationnelle du français en *niveaux* ou bien en *registres*. La façon de s'exprimer d'un locuteur peut varier, relativement indépendamment de l'origine sociale (tout dépendant de la compétence linguistique), de la plus distinguée jusqu'à la plus grossière selon la situation communicationnelle, en fonction de son état psychique du moment.

Le choix du niveau/registre implique le choix d'une syntaxe appropriée, d'une prononciation adéquate aux attentes de l'interlocuteur, mais en principe, l'évaluation de l'adéquation à la situation donnée s'opère surtout sur le plan du choix lexical, car le vocabulaire est le plus frappant et le plus nuancé de tous les plans linguistiques. Ceci est en résonance avec le fait que les linguistes (dans tous les pays d'ailleurs) portaient depuis toujours une attention particulière à la description de l'inventaire lexical de la langue nationale, tout en distinguant bien les termes *soutenus*, voire littéraires, puis les termes *standard* (conventionnels) et enfin les autres termes qui sont *au-dessous du standard* (sub-standard, non-conventionnels, sans oublier les variantes régionales).

Les différents encyclopédies et dictionnaires de linguistique divergent dans la dénomination des niveaux/registres sub-standard (*cf. supra* § 1.2), tout autant que les lexicographes dans l'attribution des marques métalinguistiques. L'étiquetage varie d'un dictionnaire à l'autre, car les critères de classement sont multiples et peu clairs pour un observateur plus attentif. La confusion entre les marques métalinguistiques résulte du fait que la qualification des mots du sub-standard s'opère selon les jugements subjectifs que les lexicographes portent sur des usages, mais également sur la provenance des mots connotés socialement. Les défauts du système de marquage français sont critiqués par les linguistes français depuis un certain temps ; selon P. Corbin, le traitement des «marques s/d» par les dictionnaires se heurte à la pluralité des objectifs :

«... s'y entremêlent en effet des visées sociolinguistiques (pointer des usages socialement marqués), stylistiques (repérer l'inscription lexicale des conditions d'énonciation) et de savoir-vivre (énoncer des jugements de bienséance)»⁷.

Tandis que la marque «familier» fait référence avant tout à une *variété discursive* de français parlé dans un certain type de situations communicationnelles, s'inscrivant dans le cadre familial ou dans celui des relations amicales, les marques «populaire» et «argotique» renvoient tout simplement à *l'origine sociale* des mots.

Les marques «populaire» et «argotique» nous semblent alors être de vrais *fossiles lexicographiques* si l'on adopte une approche purement fonctionnelle. Seule la marque «familier» est débarrassée de sa connotation sociale, c'est pourquoi elle paraît avoir le plus d'avenir. Notre objectif sera de passer en revue toutes ces «marques s/d» substandard et de les mettre en contexte diachronique et comparatif vis-à-vis de la pratique lexicographique tchèque.

Adoptons donc une approche pragmatique, celle d'un usager du *Robert* ou du *Larousse* (et notamment un usager étranger). Pour lui, le plus important est de trouver des indications sur la *pragmatique du sens*. Ainsi, il s'agit de mettre en évidence un indice permettant de décider si le mot, dans son usage le plus fréquent, est considéré comme neutre / standard, s'il est limité à un emploi familier ou bien péjoratif (la marque vulgaire est à traiter à part) et surtout, s'il a, dans son emploi le plus fréquent, une valeur affective, emphatique (un usager des dictionnaires tchèques recevra cette information grâce à la marque *expr.*).

Il semble évident qu'à notre époque, les indications sur la provenance sociale du mot semblent jouer un rôle plutôt marginal. C'est sans doute la raison pour laquelle les dictionnaires d'usage tels que *Le Petit Robert* ou, dans une moindre mesure, *Le Petit Larousse* ont quasiment abandonné la marque «populaire» en faveur de la marque «familier», ce que nous allons montrer plus loin. Or, la marque *fam.* a également des connotations restrictives puisqu'elle ne dissocie pas suffisamment les termes familiers hypocoristiques et les termes d'origine argotique, passés à l'argot commun.

C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'en redéfinissant le contenu sémantique de la marque «argotique» grâce à la notion d'*expressivité*, le problème du marquage lexicographique pourrait être simplifié (*cf. infra* § 5.3).

Instabilité synchronique et mouvement dynamique du lexique marqué

Afin de prouver la faible fonctionnalité des marques métalinguistiques pour les niveaux du sub-standard du français, nous proposons maintenant une brève analyse de la dynamique des marques lexicographiques dans les deux dictionnaires les plus usités - *Le Petit Robert* (PR) et *Le Petit Larousse* (PL) - en comparant une

⁷ P. CORBIN, « Les marques ... », *art. cit.*, p. 673.

édition des années 1960 et une édition des années 1990 soit une trentaine d'années plus tard.

Nous avons procédé à l'analyse de 50 expressions qui figurent dans le *Dictionnaire de l'argot de Larousse*⁸, et qui y sont répertoriées en tant qu'expressions d'origine argotique. La sélection a été aléatoire (à partir de notre corpus d'argotismes notés par les élèves enquêtés), mais pourtant relativement consciente dans la mesure où nous avons cherché à sélectionner un échantillon d'expressions communément connues, dont l'usage actuel est le plus varié possible.

Tous ces mots dédoublent le lexique standard par leur connotation axiologique. Si ces expressions figurent dans un dictionnaire d'argot, elles devraient, en principe, être toutes suivies de la marque *arg.*. Or, le DAFO lui-même complète certains termes par des notes qui précisent la pragmatique de leur usage actuel. Citons les commentaires qui accompagnent nos 50 lexèmes choisis⁹ :

bagnole, engueuler – sont passés dans l'usage familial
bide – mot expressif, resté très usuel
bossier – est plus populaire qu'argotique
cinglé – est passé dans l'usage courant
dingue – avec cette valeur emphatique, l'adjectif est à la mode dans les années 80
flic – ce mot très répandu a partiellement perdu son caractère péjoratif
fric – fait partie aujourd'hui de la langue familière courante
fringues – ce mot est aujourd'hui très largement répandu
gueule – emplois très anciens et souvent populaires (distinction parfois difficile d'avec l'argot proprement dit)
putain – très vieux mot

Observons que le plus souvent, ces remarques concernent leur circulation dans l'*argot commun*. Les auteurs expliquent cette situation ainsi :

« Nous avons cru bon de faire quelques remarques concernant l'emploi des mots, en particulier pour souligner la coappartenance du mot à plusieurs registres : populaire et argotique ou familier et argotique, ou pour signaler l'évolution historique de tel mot, dont la carrière a commencé dans l'argot « fort », pour passer peu à peu dans un domaine plus vaste, celui d'une familiarité courante : glissement intuitivement perceptible, mais évidemment malaisé à repérer de façon précise. »¹⁰.

Nous sommes donc d'avis que si la notion d'*argot commun*, exposée *supra* § 2.2, était communément reconnue et adoptée de façon unifiée en linguistique française, bon nombre d'hésitations sur la coappartenance des mots à plusieurs niveaux/registres pourrait être éliminé.

L'argot n'est plus considéré comme le langage cryptique des malfaiteurs, hermétiquement fermé aux non-initiés : les glissements vers l'anoblissement ou vers la vulgarisation, les vieillissements, les moments de mise à la mode et puis les retombées en désuétude sont des conséquences naturelles de l'usage. Il évolue parallèlement au lexique standard et il est donc nécessaire d'actualiser ces

8 J.-P. COLIN et al., *Dictionnaire de l'argot*, op. cit.. Désormais abrégé en DAFO (d'après la version de 2002 qui porte le titre *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines*).

9 Nous soulignons.

10 J.-P. COLIN et al., *Dictionnaire de l'argot*, op. cit., p. XXII.

connotations stylistiques¹¹ à l'aide d'une combinaison des marques, voire même en créant une nouvelle marque.

Notons que ces annotations apportent également le témoignage de l'hésitation des auteurs quand il s'agit du classement d'un lexème décontextualisé dans un registre précis (*bosser, gueule*). De plus, notamment pour les locuteurs non natifs, les gloses donnent des renseignements importants sur la propagation du mot dans l'usage courant. Elles renvoient souvent à l'expressivité (« mot expressif », « valeur emphatique ») et ceci prouve que cette notion joue un rôle primordial dans ce type de lexique, ce que nous allons développer plus loin (cf. *infra* § 5.3).

En tant qu'étrangère, nous nous rendons compte que la lexicographie française manque d'un moyen qui exprimerait l'usage courant du lexème, mais une telle variabilité des marques métalinguistiques, qui ont été attribuées au lexique issu de l'argot traditionnel (selon le DAFO), remet en cause, au milieu du désarroi provoqué par les approches disparates, le rôle de l'argot dans le sens moderne du terme qui est, à notre avis, articulé autour de sa fonction primordiale : la fonction expressive.

Passons donc maintenant en revue les marques métalinguistiques dans *Le Petit Robert* (PR) et *Le Petit Larousse* (PL) pour les 50 lexèmes évoqués ci-dessus. Dans les années 1960, les expressions recensées dans le DAFO en tant qu'argotiques (ce qui sous-entend plutôt d'origine argotique), ne sont qu'au nombre de 6 (PL) et 7 (PR) qui sont marquées *arg.*. Or, dans les années 1990, elles sont le plus souvent devenues *pop.*, « populaires » (26 dans le PL – soit 79 %, et 37 dans le PR – soit 77 %). Cette constatation ne devrait pas surprendre : la définition de l'abréviation *pop.* dans *Le Petit Robert* indique explicitement que le lexique populaire est « *souvent argot ancien répandu* ».

À cette époque-là, la marque *fam.* n'est quasiment pas utilisée (uniquement pour *pisser* chez *Larousse* et pour *putain* chez *Robert*). Dans les années 1990, la marque *pop.* est progressivement évincée au profit de la marque *fam.* (particulièrement dans le PR – 31 occurrences, moins fréquemment dans le PL – 12 occurrences, ces entrées ne sont pas mises en italique dans le tableau suivant). La marque *pop.* reste le plus souvent inchangée dans *Le Petit Larousse* (13 occurrences), alors que *Le Petit Robert* conserve cette marque plus rarement (seulement 3 occurrences). De plus, le mot *turbin* reçoit la marque « vieillie », ce qui est la preuve que la marque « populaire », à l'époque actuelle, perd sa fonctionnalité¹². Finalement, on constate que *Le Petit Larousse* est plus puriste que *Le Petit Robert* : 17 expressions manquent dans le PL en 1969¹³, à la différence de seulement 2 expressions (toujours des vulgarismes) dans *Le Robert* de 1967.

11 Cf. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977, pp. 94-103.

12 *Le Petit Larousse* n'abandonne pas la marque *pop.* aussi systématiquement que *Le Petit Robert*. Parmi les 16 entrées qui sont nouvellement introduites dans le dictionnaire (par rapport à l'édition de 1969), 4 reçoivent la marque « populaire ».

13 Surtout les vulgarismes – même le verbe fréquent *chier* (!); de même, le verbe *se branler* manque dans l'édition de 1993. D'ailleurs, la marque « vulgaire » semble ne pas être utilisée du tout dans *Le Larousse* en 1969.

En somme, les deux dictionnaires attribuent la même marque pour 28 cas dans les années 1960 et pour 25 cas dans les années 1990¹⁴, mais seulement 17 expressions (soit 34 %) ont la même marque dans les deux dictionnaires des éditions respectives (ces entrées ne sont pas mises en caractères gras dans le tableau).

Tableau n° 6 : Tableau de la dynamique des changements des marques d'usage dans *Le Petit Larousse* et dans *Le Petit Robert*

expression « marquée »	marque métalinguistique dans <i>Le Petit Larousse</i> de		expression « marquée »	marque métalinguistique dans <i>Le Petit Robert</i> de	
	1969	1993		1965	1994
bagnole	pop.	fam.	bagnole	pop.	fam.
se barrer	pop.	fam.	se barrer	pop.	fam.
<i>becter/ bequeter</i>	pop.	pop.	becter/ bequeter	pop.	fam.
bide	pop.	fam.	bide	pop.	fam.
<i>bite</i>	0	vulg.	<i>bite</i>	0	vulg.
<i>bol</i>	0	fam.	bol	pop.	fam.
bossier	pop.	fam.	bossier	pop.	fam.
bouffer	pop.	fam.	bouffer	pop.	fam.
<i>se branler</i>	0	0	<i>se branler</i>	0	vulg.
<i>brique</i>	arg.	fam.	<i>brique</i>	arg.	arg. fam.
caïd	pop.	fam.	caïd	pop.	fam.
<i>casse</i>	arg.	arg.	<i>casse</i>	arg.	fam.
<i>se casser</i>	0	arg.	<i>se casser</i>	arg.	fam.
<i>châsse</i>	0	arg.	<i>châsse</i>	arg.	arg.
<i>chier</i>	0	vulg.	<i>chier</i>	très vulg.	fam. et vulg.
cinglé	pop.	fam.	cinglé	pop.	fam.
<i>dingue</i>	0 ¹⁵	fam.	dingue	pop.	fam.
engueuler	pop.	fam.	engueuler	pop.	fam.
<i>esgourde</i>	arg.	arg.	<i>esgourde</i>	arg.	arg.
flic	pop.	fam.	flic	pop.	fam.
frangin, -e	pop.	fam.	frangin, -e	pop.	fam.
<i>fric</i>	arg.	fam.	fric	pop.	fam.
<i>fringues</i>	arg.	fam.	fringues	pop.	fam.
<i>froc</i>	pop.	pop.	froc	pop.	fam.
<i>godasse</i>	pop.	pop.	godasse	pop.	fam.
<i>gonzesse</i>	0	arg.	<i>gonzesse</i>	vulg.	fam.
<i>grolle</i>	pop.	pop.	grolle	pop.	fam.
<i>gueule</i>	pop.	pop.	gueule	pop.	fam.
<i>mec</i>	0	fam.	mec	pop.	fam.
oseille	pop.	fam.	oseille	pop.	fam.
<i>pédé</i>	0	vulg. et injur.	pédé	pop.	fam.

14 La marque *injur.* du Larousse correspond, selon toute évidence, à la marque *péj.* du Robert.

15 L'entrée *dingue* est manquante, mais le dictionnaire présente une forme *dingo* = « fou » avec une mention argotique.

expression « marquée »	marque métalinguistique dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque métalinguistique dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1965	1994
pif	pop.	fam.	pif	pop.	fam.
<i>pinard</i>	pop.	pop.	pinard	pop.	fam.
<i>pisser</i>	fam.	très fam.	<i>pisser</i>	vulg.	fam.
<i>pognon</i>	pop.	pop.	pognon	pop.	fam.
<i>pompe</i>	0	fam.	<i>pompe</i>	pop.	pop.
<i>portugaise</i>	0	pop.	<i>portugaise</i>	pop.	arg. fam.
<i>putain</i>	pop.	vulg. et injur.	<i>putain</i>	fam. et vulg.	péj. et vulg.
<i>pute</i>	0	vulg. et injur.	<i>pute</i>	pop. et vulg.	péj. et vulg.
<i>robert(s)</i>	0	pop.	robert(s)	pop.	fam.
<i>se saper</i>	pop.	pop.	se saper	pop.	fam.
<i>se tailler</i>	pop.	pop.	<i>se tailler</i>	pop.	pop.
<i>tapette</i>	0	vulg.	<i>tapette</i>	pop. et vulg.	fam. et vulg.
<i>tarin</i>	pop.	pop.	tarin	pop.	fam.
<i>taule</i>	pop.	pop.	<i>taule</i>	arg.	arg.
<i>tif(s)</i>	0	pop.	tif(s)	pop.	fam.
<i>tire</i>	arg.	arg.	<i>tire</i>	arg.	arg.
<i>se tirer</i>	0	pop.	se tirer	pop.	fam.
<i>tronche</i>	pop.	pop.	tronche	pop.	fam.
<i>turbin</i>	pop.	pop.	<i>turbin</i>	pop.	pop. et vieilli

Une comparaison de l'évolution des marques, mais également de leur système d'attribution dans ces deux dictionnaires peut éclaircir les liens réels et supposés entre les différents registres du sub-standard. Nous proposons de donner un aperçu de ces marques afin d'observer leur fonctionnalité et leur rapport avec l'argot dans le sens moderne du terme.

Marque « péjoratif » / « injurieux »

Cette marque à double appellation – le PL préfère l'étiquette « injurieux », le PR l'étiquette « péjoratif » – semble très souvent être liée à la marque *vulg.* comme si ces expressions étaient un sous-groupe du registre « vulgaire ».

Tableau n° 6.1 : Évolution de la marque *injur.* / *péj.*

expression « marquée »	marque <i>injur.</i> dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque <i>péj.</i> dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1967	1994
pédé	0	vulg. et <i>injur.</i>	pédé	pop.	fam.
putain	pop.	vulg. et <i>injur.</i>	putain	fam. et vulg.	péj. et vulg.
pute	0	vulg. et <i>injur.</i>	pute	pop. et vulg.	péj. et vulg.

Or, la marque peut également fonctionner à part entière (et le sens peut donc rester entièrement injurieux), notamment pour les injures racistes directes (p.ex. *négro* dans le PR, etc.), ou bien ce même type d'injures peut être à la fois « familier et péjoratif » (p.ex. *bougnoul*, *bicot* dans le PR, etc.)¹⁶. Ici aussi, l'approche adoptée nous permet de constater que la coappartenance des mots à plusieurs registres est évidente : prenons pour exemple le mot *pédale* qui est marqué *vulg.* et *injur.* dans le PL, mais *fam.* et *péj.* dans le PR¹⁷.

En effet, quel que soit le registre ajouté (*vulg.* ou *fam.*), le caractère injurieux et agressif semble être indéniable pour ce type de « parole offensante »¹⁸. Nous sommes d'avis que l'appellation « péjoratif » du Robert, attribuée à toute expression « employée avec mépris, en mauvaise part, sans que le sens l'indique expressément »¹⁹, est ambiguë et beaucoup plus vague que celle utilisée par Larousse.

Comme le rappelle le Dictionnaire de linguistique : « le trait péjoratif fait partie de la définition d'un terme, par opposition aux connotations péjoratives, qui peuvent toujours être associées à n'importe quel terme »²⁰. Chaque terme peut éventuellement être employé avec mépris, avec malveillance, sans que, justement, son sens ne l'indique expressément. Ce qui est décisif, ce n'est pas une connotation de dépréciation, mais plutôt le fait que le lexème ait un sens offensant. C'est bien une injure qui dévalorise et qui blesse le destinataire. Par exemple, la coloration péjorative des suffixes est souvent effacée suite à une banalisation du terme qui, grâce à sa fréquence, perd son expressivité²¹. Cette analyse terminologique implique clairement que la marque « péjoratif » est alors moins juste que la marque « injurieux ».

Nancy Huston envisage l'injure en tant que *nomination injuste* qui « dépossède les êtres de ce qu'ils ont de plus précieux, leur nom, pour leur en attribuer un autre »²². L'interlocuteur visé est classé selon sa spécificité dans le milieu socio-culturel donné – spécificité d'origine ethnique ou raciale, d'orientation sexuelle, de mœurs, de physionomie, etc. Il est condamné par ce terme injurieux à subir ainsi une affirmation de puissance (dans un collectif de jeunes, il s'agit souvent de l'affirmation de puissance de la majorité contre un individu handicapé d'une façon ou d'une

16 Le Petit Larousse conservateur préfère ignorer ces expressions, même dans son édition de 1993.

17 Nous allons voir plus loin dans notre corpus que l'expression *négro*, injure raciste forte, peut devenir tout à fait familière, être un signe de connivence dans un réseau de communication spécifique qui s'est débarrassé, grâce à son hétérogénéité raciale, de préjugés racistes (cf. *infra* § 7.3). Malgré cette banalisation possible, le premier sens évoqué reste toujours celui qui est négatif et méprisant.

18 Pierre GUIRAUD, *Les gros mots*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 1597, 1991 (4^e éd., 1^{ère} éd. en 1975), p. 31.

19 Définition reprise du *Petit Robert électronique* de 2001, CD-ROM, *op. cit.*

20 J. DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique*, *op. cit.*, p. 353. Nous soulignons.

21 Les traits péjoratifs dans le mot, notamment les suffixes péjoratifs (*-asse*, *-ard*, etc.), n'impliquent pas non plus que le mot soit marqué comme péjoratif : les « mots péjoratifs » cités dans le *Dictionnaire de linguistique*, tels que *fuyard*, *bagnard* sont considérés comme neutres dans le PR et dans le PL, *chauffard* est neutre dans le PR, mais familier dans le PL, et *lavasse* et *fadasse* sont marqués comme familiers dans le PR et PL. Leur classement parmi les mots péjoratifs est alors discutable, la coloration péjorative du suffixe s'étant effacée, dans beaucoup de cas, suite à une banalisation du terme qui, grâce à sa fréquence, perd son expressivité (cf. *infra* § 8.2 et § 8.4).

22 Nancy HUSTON, *Dire et interdire*, Paris, Payot, 1980, p. 90.

autre). Leur caractère offensant fait que ces expressions marquées « péjoratif/injurieux » sont très souvent employées au vocatif (*pédé !, pute !*).

Le constat d'une banalisation importante pour certaines insultes dans les dictionnaires est alarmant : on se demande pourquoi les deux dictionnaires ne marquent pas de manière identique le lexème *tapette* qui est employé comme une injure, de la même façon que *pédé* (qui reçoit cette marque dans le PL uniquement !), *pute* ou *putain*. Un sème inhérent de tous ces termes reste pourtant toujours négatif, méprisant, outrageant.

Ainsi, les marques *péj./injur.* ne renvoient pas à un registre précis. Par son emploi, le type de lexique qui s'y rattache touche à l'intimité de l'autre, aux tabous individuels ou collectifs : dans cette optique, il correspond bien à la définition moderne du lexique argotique dont il fait entièrement partie. Catherine Kerbrat-Orecchioni propose une explication bien plus pessimiste : « *Ce n'est pas par hasard si l'argot récupère volontiers les termes péjoratifs de la langue standard : il exprime une vision foncièrement dévalorisante du monde* »²³.

Marque « vulgaire »

Dans la terminologie lexicographique actuelle, bien que les adjectifs *vulgaire* et *populaire*²⁴ soient identiques d'un point de vue étymologique, les deux qualificatifs renvoient à deux registres différents. Sous la marque *vulg.*, on trouve aujourd'hui surtout des mots obscènes ou des mots grossiers référant au sexe et à la scatologie, appelés de façon générique *gros mots*²⁵. Nous insistons sur le mot « aujourd'hui » énoncé dans la phrase précédente, puisque la notion de vulgarité ne commence à se réduire à la *transgression des tabous culturels* que depuis quelques dizaines d'années.

Tableau n° 6.2 : Évolution de la marque *vulg.*

expression « marquée »	marque <i>vulg.</i> dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque <i>vulg.</i> dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1967	1994
bite	0	<i>vulg.</i>	bite	0	<i>vulg.</i>
se branler	0	0	se branler	0	<i>vulg.</i>
chier	0	<i>vulg.</i>	chier	très <i>vulg.</i>	fam. et <i>vulg.</i>
gonzesse	0	arg.	gonzesse	<i>vulg.</i>	fam.
pédé	0	<i>vulg.</i> et injur.	pédé	pop.	fam.

23 Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 84.

24 Rappelons par exemple les synonymes *latin populaire* = *latin vulgaire*.

25 La linguistique tchèque, conformément à la tradition anglo-saxonne, désigne ce type de lexique comme faisant partie des *vulgarismes*, notion peu utilisée en linguistique française. Cependant, cette dernière nous semble être pertinente compte tenu de l'absence de connotations qui s'y rattachent et de son adhérence logique dans le paradigme des *-ismes* (argotisme, slanguisme, etc.), paradigme qui permet une certaine économie.

expression « marquée »	marque <i>vulg.</i> dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque <i>vulg.</i> dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1967	1994
pisser	fam.	très fam.	pisser	<i>vulg.</i>	fam.
putain	pop.	<i>vulg.</i> et injur.	putain	fam. et <i>vulg.</i>	péj. et <i>vulg.</i>
pute	0	<i>vulg.</i> et injur.	pute	pop. et <i>vulg.</i>	péj. et <i>vulg.</i>
tapette	0	<i>vulg.</i>	tapette	pop. et <i>vulg.</i>	fam. et <i>vulg.</i>

Nous pouvons observer sur notre échantillon que la marque *vulg.* a subi un changement référentiel considérable. Tandis qu'en 1967, *Le Petit Robert* définit cette marque comme « mot, sens ou emploi choquant (souvent familier (fam.) ou populaire (pop.) qu'on ne peut employer entre personnes bien élevées, quelle que soit leur classe sociale) »²⁶, la définition de 1994 (« mot, sens ou emploi choquant, le plus souvent lié à la sexualité et à la violence, qu'on ne peut employer dans un discours soucieux de courtoisie, quelle que soit l'origine sociale »²⁷) spécifie que c'est le domaine des tabous qui est privilégié et que le type de discours est bien plus déterminant que le fait de savoir si la personne est bien élevée ou non. Mieux encore, *Le Petit Larousse* spécifie que les tabous sont « le plus souvent d'ordre sexuel ou excrémental »²⁸.

Mettre le signe d'égalité entre *le mot grossier* et *le mot vulgaire* n'est pas si évident quand on s'éloigne des dictionnaires. R. Arana Bustamante conclut que :

« Tous les **gros mots** sont nécessairement « vulgaires » (par le simple fait d'aller à l'encontre des bienséances) mais l'inverse n'est pas vrai, c'est-à-dire que tous les mots perçus comme « vulgaires » ne sont pas des **gros mots** »²⁹.

Traditionnellement, la vulgarité était comprise en tant que notion sociale – ce qui se situait au bas de l'échelle sociale – et cette bassesse sociale impliquait la bassesse intellectuelle, spirituelle et morale.

Sur le plan langagier, l'élite bourgeoise s'est opposée aux « gens vulgaires », qui manquaient d'éducation, notamment grâce à une insistance pudique (souvent hypocrite) sur la finesse, la délicatesse et la bienséance du choix lexical où les tabous puristes ont frappé non seulement les signifiants jugés grossiers, mais aussi les signifiants neutres dont les signifiés référaient aux sujets tabous (métaphores animalières du type *morue*, *grue*, *poule* pour une prostituée, etc.).

D'un point de vue sémantique, la vulgarité serait alors une valeur d'ordre soit dénotative, soit connotative. Catherine Kerbrat-Orecchioni résume à ce propos que :

« Un terme connoté « vulgaire » a tendance à vulgariser, par contagion, le signifié, donc le dénoté auquel il renvoie ; inversement, les termes stylistiquement « normaux » qui désignent

26 PR 1967, p. XXX.

27 PR 1994, p. XXIX.

28 PL 1993, p. 24.

29 R. ARANA BUSTAMANTE, *Agression et ...*, op. cit., p. 611 (de la version CD-ROM). C'est l'auteur qui met en gras.

des réalités sexuelles ou scatologiques ont tendance à être perçus comme « bas » dans la mesure où la dévalorisation qui s'attache au contenu finit par déteindre sur le signifiant »³⁰.

Les lexicographes ont longtemps pratiqué la tradition normative qui ignorait délibérément tous les vulgarismes. Paradoxalement, ce sont les dictionnaires d'argot qui, les premiers, ont recensé les gros mots, les injures et les jurons, connus de tous et employés souvent depuis des siècles. Au sens strict du terme, ils n'ont que peu de traits argotiques (au sens traditionnel du mot), mais c'est justement parce qu'ils sont ignorés par les lexicographes des dictionnaires officiels qu'ils sont répertoriés par ceux de la langue verte.

Or, ce qui nous semble être proche de l'argot, c'est le caractère cryptique de nombreuses métaphores référant aux sujets jugés vulgaires (elles sont cryptiques au moins au moment de leur création avant d'être banalisées). Dans l'optique d'une définition moderne de l'argot, les vulgarismes sont inclus dans ce dernier, car ils ont un caractère *transgressif* par rapport à la norme, à la convention. Ils possèdent également une forte valeur expressive inhérente qui impressionne l'interlocuteur et qui peut servir soit comme signe de connivence, soit comme signe d'hostilité.

Dans notre petit corpus, par exemple, les entrées *gonzesse* et *pisser* ne sont plus considérées comme *vulg.* par *Le Robert*, tout en devenant *fam.* ; *chier* cesse d'être considéré comme *très vulg.* (marque non définie explicitement) pour devenir seulement *fam. et vulg.*, etc., sans parler ici des mouvements des marques *arg.* et *pop.* vers *fam.* que nous allons commenter plus loin.

L'absence quasi-totale de vulgarismes dans les dictionnaires de langue française jusqu'à il y a peu de temps est relativement légitime en ce qui concerne les dictionnaires encyclopédiques qui ont pour but de décrire le monde plus que la langue (tel est l'objectif du *Petit Larousse*) ; mais elle est tout à fait impardonnable dans les dictionnaires de langue qui excluaient ainsi, par fausse pudeur (et par tradition), une partie stable du lexique : dans notre petite enquête comparative, PL (encyclopédique) ignore 17 expressions en 1969, dont 7 peuvent être considérées comme vulgaires ou obscènes (*bite, se branler, chier, pédé, pute, roberts, tapette*). La situation change progressivement dans l'édition de 1993 pour le *Larousse* qui ignore seulement *se branler* et qui finalement commence à utiliser la marque *vulg.* (pourtant, nous n'avons pas analysé à partir de quelle année cela se produit). Le PR (dictionnaire de langue), en 1965, écarte seulement deux entrées – les deux vulgaires ! – à savoir *bite* et *se branler* qui sont insérés dans l'édition de 1994.

En lexicographie tchèque, la situation est identique jusqu'à aujourd'hui, mais les grands dictionnaires, tous sous-titrés « de la langue tchèque standard/littérale » (*spisovné češtiny*), avertissent déjà dans la préface que le lexique sub-standard et notamment les vulgarismes seront écartés. Pour un étranger, un certain type de lexique est alors introuvable dans les grands dictionnaires, mais cet avertissement

30 Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation, op. cit.*, p. 84.

lui permet au moins d'être informé du degré de formalisme des auteurs et il sert comme justificatif propre au purisme traditionnel.

Il apparaît que le changement d'attitude des lexicographes est arrivé avec la libéralisation de la parole dans la sphère publique, c'est-à-dire au cours des années 1960. Dans la préface au *Dictionnaire du français non conventionnel*, J. Cellard et A. Rey résument : « À partir de 1965 environ, [...] le mur de la censure s'est écroulé sous la poussée de la demande de liberté »³¹ et ils mentionnent plusieurs cas de « violation d'une convention formelle du langage »³² de la part de personnages éminents ce qui est la preuve que le taux de tolérance face aux vulgarismes (et autres termes non conventionnels) prononcés en public s'est remarquablement accru et que la société a tendance à briser les tabous langagiers. Le reflet de cette importante transition socio-culturelle est facile à trouver dans les dictionnaires : on remarque l'insertion d'un vocabulaire naguère tabou, mais surtout le changement considérable concernant les marques métalinguistiques qui « se libéralisent », elles aussi.

Même si l'on constate une importante « libéralisation » des marques, il ne faut pas oublier de rappeler le revers de la médaille : les emplois populaires ou familiers des mots dont le sens primaire est vulgaire ne sont plus pris en compte et l'évaluation de ce type de mots devient plus « sévère » (dans le PR, par exemple, *putain* cesse d'être considéré comme *fam. et vulg.* au profit de *péj. et vulg.* ou *pute* n'est plus *pop. et vulg.*, mais strictement *péj. et vulg.*, etc.).

Remarquons encore que les lexicographes prennent des libertés en ajoutant l'intensificateur « très » devant une marque quelconque (*chier* – *très vulg.* dans le PR de 1965, *pisser* – *très fam.* dans le PL de 1993, etc.). Cette nouvelle forme de marque n'est expliquée nulle part, il est donc fort probable qu'il s'agisse d'une évaluation subjective de la part de l'auteur.

Concernant les vulgarismes, il s'agit là d'une tentative plutôt logique pour essayer de quantifier la valeur expressive/impressive du mot, identique à ce qu'on peut trouver dans la pratique lexicographique anglo-américaine où le nombre croissant de points d'exclamation qui suivent le lexème désigne le degré de vulgarité. Dans l'*Electronique Oxford Hachette Dictionnaire*³³, par exemple, la gradation de vulgarité se présente ainsi :

! – *informal*
!! – *very informal*
!!! – *vulgar or taboo*

(par exemple *fuck* !!!, *shit* !!), et cette catégorisation est également appliquée pour les traductions en français quand le degré de vulgarité varie par rapport à l'anglais (par exemple *it's fucked* !!! = *c'est foutu* !).

En revanche, la marque *très fam.* (ou bien *très pop.* qui ne figure pas dans notre échantillon, mais qu'on peut trouver également) ne renvoie pas logiquement aux

31 J. CELLARD, A. REY, *Dictionnaire du français non conventionnel*, op. cit., p. XII.

32 *Ibid.*, p. IX.

33 *Electronic Oxford Hachette Dictionary*, Oxford-Paris, Oxford University Press – Hachette Livre, version 1.1, 1994–1996, CD-ROM.

différents degrés d'expressivité, mais plutôt à une constatation que le mot est un exemple typique de registre familier/populaire.

Prenons des exemples de deux verbes d'usage quotidien qui font l'objet de tabous permanents : *pisser* et *chier*. Le *Dictionnaire du français non conventionnel* rappelle le parcours historique du verbe *pisser* à travers différents niveaux de langue :

« D'étymologie non élucidée, ancien et très usuel, le mot n'a été considéré jusqu'au XVII^e siècle que comme « familier ». Au XIX^e siècle, il devient « vulgaire » ou « bas », bien que Littré (1867), et l'édition de 1878 du *Dictionnaire de l'Académie* l'enregistrent sans commentaires dépréciatifs. À la fin du siècle, il est cependant banni du vocabulaire conventionnel, et remplacé en ce sens par *uriner*, jusqu'alors réservé aux malades. La chute assez récente des tabous lui redonne après 1945 un statut plus conventionnel, mais encore très ambigu »³⁴.

À la différence du statut ambigu de *pisser*, le verbe *chier* est soit directement exclu des dictionnaires, soit inclus avec la marque vulgaire sans beaucoup d'hésitations. Pourtant, la langue française ne propose pas beaucoup de synonymes pour cette action tout à fait naturelle. Le même dictionnaire se réclame bien du fait que *chier* est :

« l'un des mots-vedette du vocabulaire non-conventionnel, [qui] n'a pas (ou n'a plus) d'équivalent simple dans la langue générale et bienséante, à l'exception de *faire*, peu employé. De ce fait, il est à la fois réprouvé et indispensable, comme *gueuler* »³⁵.

Quoique les dictionnaires s'accordent de façon tout à fait unanime sur le fait que la marque vulgaire doit être attribuée à tous les lexèmes d'ordre excrémental, le verbe *chier* est quasiment toujours considéré plus vulgaire que *pisser*³⁶. C'est un joli exemple d'une *axiologie évaluative* qui reflète une *gradation des tabous socioculturels* selon les activités plus/moins bienséantes et c'est également un sujet intéressant d'un point de vue psycholinguistique.

Or, comme les entrées *pisser* et *chier* sont des exemples typiques de mots tabous (réfèrent scatologique), il n'est pas hors de propos de se demander si les marques précédées de l'intensificateur « très » ne veulent pas indiquer, implicitement, la coppartenance au registre vulgaire. Cette hésitation pour le classement lexicographique de mots aussi usuels et aussi anciens que *chier* ou *pisser* est tout

34 J. CELLARD, A. REY, *Dictionnaire du français non conventionnel*, op. cit., p. 648.

35 *Ibid*, p. 186.

36 Pour en témoigner, comparons nos éditions choisies des deux dictionnaires les plus célèbres :

		pisser	chier
<i>Petit Larousse</i>	1969	<i>fam.</i>	0
<i>Petit Larousse</i>	1993	<i>très fam.</i>	<i>vulg.</i>
<i>Petit Robert</i>	1965	<i>vulg.</i>	<i>très vulg.</i>
<i>Petit Robert</i>	1994	<i>fam.</i>	<i>fam. et vulg.</i>

à fait symptomatique du schisme qui existe entre l'approche normative et l'approche pragmatique.

Faut-il donc privilégier le *critère de la bienséance*, issu de la norme conventionnelle désuète, qui exclut tous les actes frappés d'un tabou qui sont renvoyés au registre vulgaire ou bien le *critère pragmatique* qui observe l'usage courant de ces verbes dans le discours familier où ils sont utilisés le plus souvent dans des locutions figées qui ignorent le sens primaire tabouisé et qui, par la suite, atténuent l'expressivité négative de ces verbes mêmes ? Ces deux approches s'affrontent sans cesse. Dans notre échantillon, on voit bien que *Le Petit Robert* résout ce problème en combinant les marques, p. ex. *chier* «*fam. et vulg.*», etc. et il semble que cette activité, à condition d'être appliquée soigneusement à tous les cas-limites, a de grandes chances pour l'avenir.

Marque « populaire »

À l'époque actuelle de perméabilité linguistique entre les classes sociales, la notion de « français populaire » semble être un stéréotype social particulièrement stigmatisant, issu de l'opposition puriste et hypocrite entre « bien parler » et « mal parler », entre un français « cultivé » et un français « vulgaire ».

Françoise Gadet met en évidence ce stéréotypage permanent en remarquant que le français populaire est « pour l'essentiel un usage non standard stigmatisé, que le regard social affuble de l'étiquette de populaire : tout ce qui est familier est susceptible d'être taxé de populaire si le locuteur s'y prête »³⁷, notamment s'il est caractérisable comme : « profession ouvrière ou assimilée, niveau d'études réduit, habitat urbain, salaire peu élevé, niveau de responsabilités dominé... »³⁸.

P. Bourdieu considère que « la notion de « langage populaire » est un des produits de l'application des taxinomies dualistes qui structurent le monde social selon les catégories du haut et du bas [...], du distingué et du vulgaire... »³⁹, grâce à laquelle les dominants exercent leur supériorité intellectuelle sur les dominés. Malgré toutes ces réprimandes, cette notion n'est pas facile à contourner, car la marque « populaire » ne cesse d'être employée dans les dictionnaires de langue française.

Or, alors que la notion de « français populaire » est tout à fait défendable au niveau phonique⁴⁰, les tentatives pour l'étendre à d'autres plans linguistiques, notamment au plan lexical, se heurtent à des difficultés de délimitation de ce qui est propre à ce registre de langue⁴¹. Si l'on ne tient pas compte des catégorisations au fondement purement idéologique, on arrive à la conclusion que c'est notamment le registre du français familier et celui du français populaire qui se recou-

37 Françoise GADET, *Le français populaire*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 1172, 1992, p. 27.

38 *Ibid.*, p. 26.

39 P. BOURDIEU, « Vous avez dit ... », *art. cit.*, p. 100.

40 Au niveau du timbre des voyelles, de la liaison réduite, de l'assimilation, de la courbe intonative, etc., selon Gadet (voir Françoise GADET, *Le français populaire*, *op. cit.*, pp. 29-50).

41 Cf. M. ABECASSIS, « Le français populaire... », *art. cit.*

vrent considérablement. Il faut surtout se rendre compte que le français populaire correspond à l'idée de variation diastratique alors que le français familier répond à la variation diaphasique, à la variation situationnelle donc.

P. Bourdieu rappelle bien qu'à cause de l'insistance sur la catégorisation bipartite populaire – familier, on ignore la réalité variationniste, ce qui est le continuum des parlers :

«Ce sont des catégories mythiques qui introduisent une coupure tranchée dans le continuum des parlers, ignorant par exemple tous les chevauchements entre le parler relâché des locuteurs dominants (le fam.) et le parler tendu des locuteurs dominés (que les observateurs comme Bauche ou Frei rangent dans le pop.) et surtout la diversité extrême des parlers qui sont globalement rejetés dans la classe négative du « langage populaire »⁴².

Tableau n° 6.3 : Évolution de la marque *pop.*

expression « marquée »	marque <i>pop.</i> dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque <i>pop.</i> dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1967	1994
becter/ be- queter	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	becter/ bequeter	<i>pop.</i>	fam.
bol	0	fam.	bol	<i>pop.</i>	fam.
dingue	0	fam.	dingue	<i>pop.</i>	fam.
fric	arg.	fam.	fric	<i>pop.</i>	fam.
fringues	arg.	fam.	fringues	<i>pop.</i>	fam.
froc	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	froc	<i>pop.</i>	fam.
godasse	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	godasse	<i>pop.</i>	fam.
gonzesse	0	arg.	gonzesse	vulg.	fam.
grolle	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	grolle	<i>pop.</i>	fam.
gueule	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	gueule	<i>pop.</i>	fam.
mec	0	fam.	mec	<i>pop.</i>	fam.
pédé	0	vulg. et injur.	pédé	<i>pop.</i>	fam.
pinard	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	pinard	<i>pop.</i>	fam.
pognon	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	pognon	<i>pop.</i>	fam.
pompe	0	fam.	pompe	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>
portugaise	0	<i>pop.</i>	portugaise	<i>pop.</i>	arg. fam.
putain	<i>pop.</i>	vulg. et injur.	putain	fam. et vulg.	péj. et vulg.
pute	0	vulg. et injur.	pute	<i>pop.</i> et vulg.	péj. et vulg.
robert(s)	0	<i>pop.</i>	robert(s)	<i>pop.</i>	fam.
se saper	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	se saper	<i>pop.</i>	fam.
se tailler	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	se tailler	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>
tapette	0	vulg.	tapette	<i>pop.</i> et vulg.	fam. et vulg.
tarin	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	tarin	<i>pop.</i>	fam.
taule	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	taule	arg.	arg.

42 P. BOURDIEU, « Vous avez dit ... », *art. cit.*, p. 100.

expression « marquée »	marque <i>pop.</i> dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque <i>pop.</i> dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1967	1994
tif(s)	0	<i>pop.</i>	tif(s)	<i>pop.</i>	fam.
se tirer	0	<i>pop.</i>	se tirer	<i>pop.</i>	fam.
tronche	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	tronche	<i>pop.</i>	fam.
turbin	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	turbin	<i>pop.</i>	<i>pop.</i> et vieilli

Remarque : Afin de rester concis, nous n'avons pas intégré dans ce sous-tableau les 12 lexèmes qui ont connu, dans les deux dictionnaires, l'évolution de *pop.* vers *fam.* (ils sont répertoriés sans italique dans le tableau *supra*)

À ce point de la réflexion, résumons alors les effets paradoxaux qui recouvrent cette « marque-vedette » dans les registres non-conventionnels de la langue française :

- 1) a) Dans les dictionnaires, la marque « populaire » est progressivement remplacée par la marque « familial », ceci pour dépasser la catégorisation sociale stigmatisante.
- b) Dans la linguistique, les deux notions *populaire-familier* ont tendance à se rapprocher⁴³.
- 2) a) Dans les dictionnaires, la marque « populaire » persiste toujours auprès d'un certain nombre de termes qui restent connotés socialement (dans l'imaginaire des lexicographes bien évidemment). Leurs acceptions se rapprochent plus de la notion d'argot que de la langue familière courante.
- b) Dans la vulgarisation de la linguistique, notamment dans les manuels scolaires, les niveaux du français se divisent traditionnellement en : soutenu, standard, familial et *populaire*⁴⁴.

La solution de ce paradoxe s'avère bien simple : la notion de français populaire est à éviter, car elle est polysémique, connotée différemment en linguistique et auprès d'un public de non spécialistes et elle est redondante en ce qui concerne les marques lexicographiques.

Il est cependant très intéressant de voir un parallèle entre le français populaire de jadis et le parler des jeunes des cités, comme le proposent B. Conein et Françoise Gadet, et ceci dans le cadre d'une projection idéologique et d'une stigmatisation socio-économique⁴⁵. En analysant nos lexèmes choisis, il s'avère que la marque « populaire » est, à notre avis, la marque la plus arbitraire de toutes, vu que son flottement est énorme non seulement d'un point de vue diachronique, mais également en synchronie.

43 Revoir le classement du français en registres : soutenu, moyen, *populaire*, vulgaire - cf. *supra* § 1.2).

44 Revoir Tableau n° 2 (cf. *supra* § 1.2) où le *populaire* sous-entend l'argotique et le vulgaire.

45 B. CONEIN, Françoise GADET, « Le français.... », art. cit., p. 107.

Dans notre mini-corpus, il n'y a que deux expressions, à savoir *se tailler* et *turbin*, qui sont marquées par les deux dictionnaires comme *pop.*. Dans les autres cas, l'attribution de la marque populaire diverge entre les deux dictionnaires, dans les éditions des années 1990. *Le Petit Robert* l'évince au profit de la marque *fam.* (31 lexèmes) et la garde uniquement pour 3 entrées sur 50 : *pompe*, *se tailler* et *turbin*. Nous pouvons observer ici le caractère tout à fait arbitraire de l'attribution des marques : *pompe* est désigné comme familier dans *Le Petit Larousse*, mais populaire dans *Le Robert* bien qu'on constate que *Le Petit Larousse* est plus fidèle à cette marque controversée (on répertorie ainsi 17 lexèmes sur 50 : *becter*, *froc*, *godasse*, *grolle*, *gueule*, *pinard*, *pognon*, *portugaise*, *roberts*, *se saper*, *se tailler*, *tarin*, *taule*, *tifs*, *se tirer*, *tronche* et *turbin*).

Le « populaire » se présente alors comme un fossile qui n'a plus aucune fonction et qui est facilement remplaçable par d'autres marques d'usage (notamment « familier », mais aussi « vieilli » comme nous l'avons vu pour le cas de *turbin*).

Finalement, le lien entre le populaire et l'argotique est plus important que ce qu'on peut penser si l'on s'en tient uniquement aux marques lexicographiques. Tandis que dans notre mini-corpus, aucun mot n'a évolué de la marque « argotique » vers la marque « populaire », dans la réalité, le passage entre ces deux catégories a été très fréquent⁴⁶. Françoise Gadet commente cette perméabilité sociologique :

« Au départ, il y a distinction entre lexique populaire et argotique. Mais après la fusion du jargon dans la langue populaire parisienne vers le milieu du XIX^e siècle, il n'y a plus grand sens à distinguer les origines. Et si des dictionnaires conservent les mentions « populaire », « argotique », « vulgaire », voire « trivial », termes qui permettent de garder les mots dans une zone dépréciée, c'est pour des raisons idéologiques⁴⁷.

Tandis qu'au niveau des marques lexicographiques, la mention « argotique » s'avère tout à fait indépendante de « populaire » (quoiqu'elle soit aussi bien dépourvue de ses fonctions en ce qui concerne la pragmatique d'usage du lexème comme « populaire »), la démarcation entre les langages argotique et populaire n'est pas nette du tout.

D'une part, il y a une volonté de protéger l'unicité de l'argot en vue de ne pas faire mourir ou de dissoudre cette notion assez classique. C'était le but de Denise François-Geiger qui s'est battue pour la position unique de l'argot *dans son sens classique* :

« En fait, l'argot, création collective, anonyme, n'est pas pour autant de caractère populaire. Bien au contraire, il existe une crainte qu'on peut dire légitime: que soient confondus peuple et pègre, populaire et populacier, et, sur le plan du langage, langue populaire et argot, et que l'isolement de la pègre et son parler ne se projette sur l'ensemble des milieux populaires et de sa langue de communication, laquelle a ses ressources verbales et sa dynamique propres⁴⁸.

46 Cf. Marie ČERVENKOVÁ, *L'enrichissement....*, op. cit.

47 Françoise GADET, *Le français populaire*, op. cit., p. 103.

48 Denise FRANÇOIS-GEIGER, *L'Argoterie*, op. cit., p. 73.

D'autre part, P. Guiraud a proposé de considérer l'argot « *dans sa complexité contemporaine* »⁴⁹ comme une branche de la langue populaire; l'argot a sa propre position dans le « bas langage », mais en même temps, l'influence réciproque populaire-argotique est très marquante. Au niveau purement lexical, les procédés typiques du français populaire tels que la métaphorisation (homme/parties du corps comparé(es) à un animal/parties du corps animalier, la célèbre série synonymique désignant la tête renvoie au champ sémantique des légumes/fruits), la concrétisation des notions abstraites, notamment des sentiments, etc., sont également des procédés classiques de l'argot.

La différence repose, à notre avis, sur le degré de crypticité de ces mots. Ceux, dont le sens (même si au départ il est aussi cryptique que les autres) est communément compris grâce à la diffusion du terme parmi « le peuple », sont considérés comme « populaires ». En revanche, ceux dont le sens reste un peu obscur grâce à un usage plutôt restreint, continuent à être classés dans le registre « argotique », même si les conditions de leur création étaient absolument identiques.

Selon nos observations, c'est surtout le *critère de la vulgarisation du lexème* qui s'avère être le plus saillant quant à la démarcation entre le populaire et l'argotique.

Marque « familier »

La marque *fam.* joue aujourd'hui un rôle très important⁵⁰ puisqu'elle recouvre tout le niveau intermédiaire entre le standard et les formes soit connotées socialement (populaire, argotique), soit tabouisées puisqu'elles vont contre la bienséance (vulgaire, injurieux). Le français familier est surtout un *style conversationnel* (l'expression est fréquente en tchèque – elle correspond à l'expression anglaise « colloquial speech »), une variation diaphasique propre à tout locuteur, quelle que soit son origine sociale.

Tableau n° 6.4 : Évolution de la marque *fam.*

expression « marquée »	marque <i>fam.</i> dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque <i>fam.</i> dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1965	1994
bol	0	<i>fam.</i>	bol	pop.	<i>fam.</i>
brique	arg.	<i>fam.</i>	brique	arg.	ARG. FAM.
casse	arg.	arg.	casse	arg.	<i>fam.</i>
se casser	0	arg.	se casser	arg.	<i>fam.</i>
chier	0	vulg.	chier	très vulg.	<i>fam.</i> et vulg.

49 P. GUIRAUD, *L'argot, op. cit.*, p. 31.

50 Or, nous avons observé sur notre mini-corpus que, dans les années 1960, cette marque n'était quasiment pas utilisée (sauf pour *pisser* en PL et *putain* en PR). Elle doit son énorme succès à la connotation stigmatisante de la marque « populaire » qui lui cède sa place pour désigner, de façon tout à fait neutre, des lexèmes employés couramment dans une conversation un peu libre, dans la langue parlée relâchée.

expression « marquée »	marque <i>fam.</i> dans <i>Le Petit Larousse de</i>		expression « marquée »	marque <i>fam.</i> dans <i>Le Petit Robert de</i>	
	1969	1993		1965	1994
dingue	0	<i>fam.</i>	dingue	pop.	<i>fam.</i>
fric	arg.	<i>fam.</i>	fric	pop.	<i>fam.</i>
fringues	arg.	<i>fam.</i>	fringues	pop.	<i>fam.</i>
gonzesse	0	arg.	gonzesse	vulg.	<i>fam.</i>
mec	0	<i>fam.</i>	mec	pop.	<i>fam.</i>
pédé	0	vulg. et injur.	pédé	pop.	<i>fam.</i>
pisser	<i>fam.</i>	très <i>fam.</i>	pisser	vulg.	<i>fam.</i>
pompe	0	<i>fam.</i>	pompe	pop.	pop.
portugaise	0	pop.	portugaise	pop.	ARG. FAM.
putain	pop.	vulg. et injur.	putain	fam. et vulg.	péj. et vulg.
tapette	0	vulg.	tapette	pop. et vulg.	<i>fam.</i> et vulg.

Remarque : comme dans le tableau précédent, nous écartons de ce tableau les évolutions *pop.* vers *fam.* dans les deux dictionnaires (12 lexèmes) ainsi que 13 autres lexèmes qui sont marqués *pop.* > *fam.* dans le PR et *pop.* > *pop.* (10 lexèmes) ou néant > *pop.* (3 lexèmes) dans le PL.

Nous avons montré *supra* l'ambiguïté de classement pour des expressions telles que *putain* ou *chier* dont l'usage peut être à la fois familier et vulgaire, en fonction de la situation communicationnelle et du contexte du message (notamment dans les locutions figées, le poids vulgaire s'efface très vite).

« Familier s'oppose [...] à grossier ou trivial : il s'agit donc d'un niveau de langue ; le terme n'implique pas un jugement moral sur le contenu des termes, sur le sens d'un mot comme les qualificatifs « grossier » ou « trivial » mais seulement un écart par rapport à la langue écrite et au « bon usage » »⁵¹.

Les linguistes opèrent donc plus prudemment avec ces deux notions « familier » et « grossier », à la différence des puristes, qui ont tendance à les confondre.

Nous avons également montré le chevauchement entre le familier et le populaire. Du point de vue de la variation diastratique, le français familier se présente comme « une sorte de français populaire anobli, ou de norme assouplie pour les conversations quotidiennes »⁵². Du point de vue de la variation diaphasique, le français familier est défini par le *Dictionnaire de linguistique* comme : « un style, une langue, un mot [qui] implique un degré d'intimité entre les interlocuteurs et conjointement un refus des rapports cérémonieux qu'exige la langue soutenue ou académique »⁵³.

Si l'on observe notre mini-corpus, les 50 mots cités figurent comme argotiques dans le *Dictionnaire de l'argot*, mais 20 dans le PL et 37 dans le PR portent pourtant la marque « familier ». Ceci est une preuve de l'existence de l'*argot commun*,

51 J. DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique*, op. cit., p. 194.

52 Sophie JOLIN-BERTOCCHI, *Les niveaux de...*, op. cit., p. 39.

53 J. DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique*, op. cit., p. 194.

notion évoquée *supra* et qui correspond plus ou moins au «slang» en anglais⁵⁴, mentionné au début de cet écrit. La notion d'argot commun, propagée par Denise François-Geiger, permet de mettre en évidence à la fois l'origine du lexème (issu de la pratique argotique) et son usage fréquent, sa vulgarisation (commun, devenu familier).

C'est également dans cette optique que *Le Petit Robert* commence à utiliser la marque *arg. fam.*, c'est-à-dire la marque désignant «les mots d'argot passés dans le langage familier», selon la définition donnée par les auteurs de ce dictionnaire (pour souligner ce phénomène intéressant, nous mettons la marque ARG. FAM. en majuscules dans le tableau ci-dessus).

L'expression *brique*, portant la marque *arg.* en 1967 devient ainsi *arg. fam.* en 1994. En revanche, l'expression *portugaise* reçoit également cette marque en 1994 alors qu'en 1967, elle était désignée comme *pop.* et non comme *arg.* ! L'idée des auteurs est bonne, mais cette tentative se heurte à un manque de fermeté : pourquoi les expressions *casse* ou *se casser*, par exemple, passent-elles directement du registre argotique au registre familier, sans recevoir la marque *arg. fam.* ?⁵⁵.

En somme, la *perméabilité lexicale* de l'argot des groupes vers l'argot commun est un des principaux axes de l'innovation lexicale.

Marque «argotique»

Dès la seconde moitié du 19^e siècle (par exemple chez Littré en 1863), on distingue l'argot des malfaiteurs et, par extension, l'argot de n'importe quel milieu, le plus souvent des gens qui exercent la même profession ou qui sont regroupés autour d'une activité commune.

Tableau n° 6.5 : Évolution de la marque *arg.*

expression «marquée»	marque <i>arg.</i> dans <i>Le Petit Larousse</i> de		expression «marquée»	marque <i>arg.</i> dans <i>Le Petit Robert</i> de	
	1969	1993		1965	1994
brique	<i>arg.</i>	fam.	brique	<i>arg.</i>	ARG. FAM.
casse	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>	casse	<i>arg.</i>	fam.
se casser	0	<i>arg.</i>	se casser	<i>arg.</i>	fam.
châsse	0	<i>arg.</i>	châsse	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>
esgourde	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>	esgourde	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>
fric	<i>arg.</i>	fam.	fric	pop.	fam.
fringues	<i>arg.</i>	fam.	fringues	pop.	fam.
gonzesse	0	<i>arg.</i>	gonzesse	vulg.	fam.
portugaise	0	pop.	portugaise	pop.	ARG. FAM.

54 L'anglais possède également l'expression «*cant*» qui désigne l'argot dans son sens classique, l'argot de la pègre.

55 Nous allons commenter ces incohérences plus tard (cf. *infra* § 7.2) pour le cas des mots verlanisés, où seule l'entrée *meuf* est marquée *arg. fam.* et les autres entrées sont uniquement marquées *fam.* (*keuf, keum, feuf*), même si leur origine argotique ne peut pas être mise en doute.

expression «marquée»	marque <i>arg.</i> dans <i>Le Petit Larousse</i> de		expression «marquée»	marque <i>arg.</i> dans <i>Le Petit Robert</i> de	
	1969	1993		1965	1994
taule	pop.	pop.	taule	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>
tire	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>	tire	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>

Pourtant, si l'on examine les expressions portant la marque *arg.* dans le mini-corpus appliqué aux deux dictionnaires observés, on ne sait pas bien quels sont les critères d'attribution de cette marque. Dans *Le Petit Larousse* de 1969, six expressions portent cette marque, à savoir *brique*, *casse*, *esgourde*, *fric*, *fringues* et *tire*. Tandis que *brique*, *fric* et *fringues* sont passés dans le registre familier en 1993, *casse*, *esgourde*, *tire* portent toujours la marque «argotique» et *gonzesse*, *se casser* et *châsse*, nouvellement insérés dans le dictionnaire, ont directement reçu la marque *arg.*.

Pour *Le Petit Robert* de 1967, *brique*, *casse*, *esgourde* et *tire* sont argotiques, ainsi que *taule* (qui, dans le PL, est toujours populaire), *châsse* et *se casser*. Or, en 1994, alors que *brique* obtient la marque *arg. fam.*, *casse* et *se casser* deviennent sans raison simplement familiers, et *châsse*, *esgourde*, *taule* et *tire* gardent leur marque argotique.

Nous avons énuméré les différents classements des lexèmes pour éclaircir non seulement à quel point cette marque est vague (les deux dictionnaires s'accordent sur la marque argotique dans 3 expressions seulement !), mais surtout pour montrer qu'il s'agit là d'*expressions-clichés* pour évoquer le vieil argot, l'argot vieilli, la fameuse «langue verte» qui est, à cause de sa notoriété, connue par un large public et qui est donc très peu cryptique.

Si, en 2002, *Le Petit Robert électronique* définit la marque *arg.* comme «*un emploi limité à un milieu particulier, surtout professionnel (arg. scol. : argot scolaire), mais inconnu du grand public et qui n'est pas à confondre avec les marques fam. et pop.*», nous sommes prête à douter du détachement des lexicographes de l'idée de l'équivalence *argot* = *argot des malfaiteurs*, idée qui est assez ancrée dans l'imaginaire des Français. En revenant sur cette définition, il faut s'interroger tout d'abord sur la méconnaissance réelle par le grand public des expressions qui se répètent dans quasiment tous les «polars».

Encore une fois, il faut se questionner sur la ligne de démarcation entre l'argotique et le populaire. Dès 1920, H. Bauche⁵⁶ exprime l'idée que l'argot des prisons et l'argot des malfaiteurs se sont infiltrés dans le langage populaire de l'époque : «*La cause en est évidente : le crime naît plus souvent du besoin de la misère des classes inférieures que parmi les gens qui ne manquent de rien*»⁵⁷.

Peut-on croire que ce type de lexique formait «l'argot commun» dans le langage du peuple, dans le français populaire, qu'il n'est plus couramment utilisé aujourd'hui et que donc, il est resté le lexique typique de la «langue verte» ?

56 Il était le premier à décrire le «*français du peuple de Paris*» (Henri BAUCHE, *Le langage populaire*, Paris, Payot, 1920). Le livre original est malheureusement introuvable.

57 Citation reprise de Claude DÉsirAT, Tristan HORDÉ, *La langue française au 20^e siècle*, Paris, Bordas, 1988, p. 51.

Ou bien, était-il inconnu du grand public, cryptique jusqu'à l'époque de sa vulgarisation par les auteurs des romans policiers ? La réponse scientifique exigerait une recherche diachronique approfondie, la réponse intuitive laisse les deux chemins possibles.

En somme, parmi les marques lexicographiques françaises, la marque « argotique » semble être la plus difficile à discuter, puisque sa définition est aussi ambiguë que la définition même de l'argot. Nous avons présenté *supra* (cf. § 2.2) l'idée de François-Geiger qui a proposé de distinguer l'*Argot* et les *argots*, terminologie adoptée désormais par l'argotologie moderne. En effet, l'*Argot*, au singulier (et avec une majuscule), signifie l'argot des malfaiteurs, c'est-à-dire l'argot dans son sens classique, tandis que si l'on parle des *argots* au pluriel, c'est dans le sens moderne du terme qui prend en compte la variation lexicale dans des milieux cohésifs, dont les membres sont unifiés soit autour d'une *activité commune* – d'où la proximité des notions de jargon et de jargon⁵⁸ – soit autour d'un *sentiment identitaire communautaire* (mots identitaires générationnels – argot des jeunes, socio-spatio-ethniques – argot des jeunes des cités, etc.). Telle est la vision des argotologues.

Or, le public non spécialisé, et même parfois les chercheurs d'autres disciplines, ont des idées imprécises et, du coup, très confuses sur le contenu définitoire de l'argot. En effet, plusieurs linguistes⁵⁹ expliquent – sous diverses étiquettes – qu'on peut habituellement retrouver trois types de lexique très différents sous le terme englobant d'« argot » :

- Tout d'abord, il s'agit de l'*ancien argot* des malfaiteurs, argot des voleurs, argot des bagnes et des prisons⁶⁰ – ceci correspond globalement à la marque *arg.*, « argotique », dans la tradition lexicographique tchèque.
- Deuxièmement, il s'agit des *argots « modernes »* basés sur une fonction conniventielle et identitaire qui s'établit entre personnes d'un même milieu (professionnel, sportif, scolaire, militaire, carcéral, etc.)⁶¹ – dans les dictionnaires tchèques, ce type de lexique est étiqueté par la marque *slang.*, « slanguisme », éventuellement avec la précision du milieu (*sport. slang.* = « argot sportif », etc.).
- Enfin, il s'agit de l'« argot commun », c'est-à-dire du *vocabulaire non conventionnel* qui peut aussi bien être désigné comme *populaire* ou bien également, selon la tendance contemporaine, comme *familier*, mais aussi

58 Voir notamment les articles de M. SOURDOT, « Argot, jargon, jargon », *art. cit.* et « L'argotologie... », *art. cit.*

59 Notamment Sophie JOLIN-BERTOCCHI, *Les niveaux...*, *op. cit.*, p. 76 ; Henriette WALTER, *Le français dans tous les sens*, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (9^e éd., 1^{ère} éd. en 1988, Éditions Robert Laffont), pp. 314–315, etc.

60 Dont on connaît, grâce aux « polars » quelques expressions récurrentes, suffisamment « décryptées » pour qu'elles passent dans l'usage commun (il suffit d'évoquer la thématique adéquate). C'est l'association la plus courante, et parfois, pour préciser la référence, ce terme est substitué à des expressions telles que *le vieil argot*, *la langue verte*, etc.

61 On peut également classer dans ce type d'argot le cas de l'argot des jeunes ou celui du FCC. En réalité, ce type de lexique est souvent suivi par un *épithète précisant le milieu* où ce terme joue la fonction identitaire (sans que ce soit nécessairement le milieu créateur ou le seul milieu qui comprend le sens des termes).

comme *vulgaire* si le mot transgresse les tabous – tandis que la tradition anglo-saxonne étiquetterait sans hésitation ce type de lexique sous le nom de «slang»⁶², c'est à ce niveau justement que les dictionnaires tchèques opèrent avec la marque *expr.*, privilégiant ainsi l'aspect expressif, connitentiel au détriment des aspects étymologiques.

Ayant observé les chevauchements entre le vulgaire et l'argotique d'une part, l'argotique, le populaire et le familier d'autre part, mais aussi les doubles emplois possibles des mots familiers au contenu vulgaire, on comprend vite pourquoi toutes les expressions de notre mini-corpus peuvent figurer facilement dans un dictionnaire d'argot. Tout se passe comme s'il y avait des zones de passage allant dans le sens :

(vulgaire) → **argotique** → populaire → familier

Notre cercle est en train de se fermer. Les chevauchements entre le vulgaire et l'argotique d'une part, l'argotique, le populaire et le familier d'autre part, mais aussi les doubles emplois possibles des mots familiers au contenu vulgaire sont des nuances attribuables à la fois à l'évolution de l'acception de ces marques et au contexte dans lequel le terme est utilisé.

Si nous avons remarqué, quant à la marque «populaire», qu'elle apparaît comme un fossile lexicographique, précisant peu la pragmatique du sens mais uniquement la *connotation d'origine sociale*, la marque «argotique» s'avère également peu fonctionnelle dans cette optique. Les expressions d'origine argotique sont soit passées dans l'usage commun, elles sont donc devenues *fam.* selon le marquage lexicographique, soit leur usage s'arrête à la stylisation argotique évoquant le milieu des malfrats de jadis, et à ce moment elles devraient obtenir la marque *arg. et vieilli* comme on l'a vu pour le cas de *turbin (pop. et vieilli)* dans le PR.

Si le dictionnaire prétend spécifier le milieu d'où sort l'expression, il ne donne aucune information sur son emploi réel. Par exemple, on peut supposer que tous les Français sont passés par l'école, et que donc, ils maîtrisent tous les expressions marquées *arg. scol.*

En revanche, il serait peu logique d'insérer dans un dictionnaire les expressions utilisées uniquement dans un milieu particulier, par exemple les expressions de l'argot des normaliens, etc., sauf si ces termes sont répandus dans l'usage commun⁶³ ; à ce moment, l'indication du milieu d'origine n'aide pas l'utilisateur à comprendre les fonctionnalités de l'emploi de ce terme.

D'un point de vue purement fonctionnel, il ne reste alors que les marques «injurieux/péjoratif» (qui fonctionnent de façon indépendante ou avec le *vul-*

62 Anthony R. LODGE, «The pragmatics of slang», in : *Web Journal of Modern Language Linguistics*, n° 2, 1997, disponible en ligne: <http://wjml.ncl.ac.uk/issue02/lodge/htm>.

63 Par exemple, le PR marque l'expression *bahut* comme *arg. des grandes écoles* bien que ce terme soit communément répandu.

gaire), puis « vulgaire » (dont l'usage peut aussi être souvent *familier*) et ensuite la marque la plus englobante, « familial ».

Malgré toutes les tendances observées ci-dessus consistant à remplacer les marques « populaire » et « argotique » par « familial », excepté pour le cas des termes hors de l'usage courant qui devraient garder la marque *pop.* ou *arg.* avec la mention *vieilli*⁶⁴, nous pensons qu'une grande part des francophones ne va pas se priver aussi facilement du marquage de la « connotation sociale » des mots en rangeant tout simplement la totalité des termes sous l'étiquette « familial ».

La nouvelle marque combinée, *arg. fam.*, du PR est prometteuse car elle permet de repérer à la fois l'origine sociale et l'emploi stylistique. Cette nouvelle marque a tendance à être de plus en plus fréquemment utilisée, ce qui permet de justifier l'existence d'un argot commun (ainsi que le droit de cité des dictionnaires d'argot comme celui du DAFO, etc.).

Même si elle ne nous paraît pas être aussi efficace que la marque *expr. tchèque*, il s'avère que c'est une tendance qui permet d'éviter les longs commentaires sur la coappartenance d'un mot aux différents registres que nous avons ébauchés.

En somme, *lier le social au situationnel* est un compromis entre l'approche traditionnelle qui respecte l'étymologie et l'approche moderne basée sur la pragmatique du sens.

Le français non-conventionnel : compromis entre l'argotique et le familial

Nous avons remarqué *supra* que la notion d'« argot commun » est importante pour les dictionnaires d'argot, mais qu'elle recouvre également un sous-groupe du lexique familial. Pourtant, dans les deux catégories, c'est un vocabulaire spécifique, pas tout à fait typique : la compréhension de l'argot par le grand public le prive de quelques traits argotiques typiques, notamment de sa crypticité et de son caractère identitaire. Pour ce qui concerne le registre familial, ce vocabulaire reste pourtant plus ou moins connoté socialement, il est souvent désigné comme « très familial » comme s'il s'agissait d'un degré de familiarité plus fort que les termes familiers sans connotation sociale. Malgré l'efficacité de la notion d'argot commun qui permet de bien relier les chevauchements entre l'argotique et le familial, ce terme n'est quasiment pas utilisé en dehors du milieu des argotologues.

Des confusions fréquentes dans l'attribution des marques lexicographiques dans les divers dictionnaires français ont néanmoins provoqué des tentatives de contournement de l'approche classique. Une tentative – à notre avis la plus intéressante – pour regrouper le vocabulaire non standard sans le marquer selon des critères lexicographiques classiques est celle du *Dictionnaire du français non conventionnel* de J. Cellard et A. Rey de 1980 (désormais abrégé en DFNC). Le *voca-*

64 Il faudrait également redéfinir les marques dans les préfaces des dictionnaires (les définitions des marques lexicographiques dans le PL ont évolué considérablement et le PR les ignore complètement dans ses préfaces).

bulaire non conventionnel y est défini de façon presque identique à l'argot commun, comme un vocabulaire :

« qui est à la fois plus et moins que ce que l'on nomme très généralement *argot*. Plus, puisqu'il accueille nombre de mots ou d'expressions qui sont simplement 'populaires' ou 'très familiers' [...]. Moins, parce que n'en font pas partie les argots, vocabulaires particuliers à de petits groupes sociaux parfaitement honorables. L'argot des typographes et des cyclistes, celui des séminaristes et des Polytechniciens, sont en fait des vocabulaires professionnels et techniques. »⁶⁵.

Parmi les 50 entrées choisies pour notre mini-corpus, le dictionnaire en recense 48, les expressions « *dingue* » et « *frangin, -e* » manquent, sans raison évidente.

Le dictionnaire en question est novateur en matière de marquage des lexèmes. Les auteurs du DFNC ont contourné le problème des marques métalinguistiques en proposant quatre types de *vignettes*.

La vignette □□ introduit un mot qui est, pour l'un de ses sens, parfaitement admis en français conventionnel. Ce sens général et conventionnel est toujours suivi d'une autre vignette signalant le sens non conventionnel, puisque c'est le thème du dictionnaire.

Les trois autres vignettes remplacent en quelque sorte l'appellation explicite des marques fluctuant entre *vulg.*, *arg.*, *pop.*, *fam.* :

■ ■ annonce un mot « non conventionnel », le terme dont on s'abstiendra, sinon dans une intimité certaine – à la différence de deux autres vignettes « semi-conventionnels » qui peuvent entrer dans une conversation relâchée. La différence entre ces deux vignettes repose sur l'évolution du terme dans les niveaux du français.

Ainsi : □ ■ signale que le mot ou le sens glisse du domaine conventionnel au domaine non conventionnel⁶⁶ et, inversement, ■ □ signale un glissement du domaine non conventionnel au domaine familier⁶⁷.

Dans la logique des auteurs, le registre du « non conventionnel » recouvre le français populaire, notion encore couramment employée à l'époque de la création du dictionnaire. Or, à notre avis, il recouvre également les marques *arg.* et *vulg.* et s'oppose assez nettement au registre « semi-conventionnel » qui renvoie au français familier qui, lui, s'approche plus du conventionnel que le reste du vocabulaire que l'on évite d'indiquer ici. Cette opposition est implicite, mais repérable facilement à cause des commentaires du type : « après avoir été non conventionnel, l'adjectif n'est plus que familier »⁶⁸.

65 J. CELLARD, A. REY, *Dictionnaire du français non....*, op. cit., p. VIII.

66 Parmi nos entrées, uniquement *caïd*, *gueule* et *tapette* portent cette vignette.

67 Cette vignette est attribuée aux 28 expressions de notre mini-corpus (à savoir : *bagnole*, *se barrer*, *bide*, *bol*, *bosses*, *bouffer*, *se branler*, *casse*, *se casser*, *chier*, *cinglé*, *engueuler*, *flic*, *fric*, *fringues*, *froc*, *godasse*, *mec*, *oseille*, *pif*, *pinard*, *pisser*, *pognon*, *pompe*, *portugaise*, *putain*, *se tirer* et *turbin*), tandis que la vignette désignant les expressions non-conventionnelles est attribuée à 17 mots seulement (à savoir : *becter*, *bite*, *brique*, *châsse*, *esgourde*, *gonzesse*, *grolle*, *pédé*, *pute*, *robert(s)*, *se saper*, *se tailler*, *tarin*, *taule*, *tif(s)*, *tire* et *tronche*).

68 À côté de l'entrée *cinglé* (DFNC, p. 201).

Malgré un titre très prometteur qui contourne la catégorisation classique, les auteurs finissent par classer le lexique selon le modèle traditionnel tripartite :

standard (ici conventionnel),
familier (ici semi-conventionnel) et
populaire/argotique/vulgaire (ici non conventionnel).

Pourtant, l'étranger apprécie les commentaires fréquents précisant l'usage et les nuances des lexèmes. Voici ceux qui concernent les expressions de notre mini-corpus⁶⁹ :

bagnole – vieilli ou mauvaise automobile, par extension et avec une nuance de sympathie amusée : toute automobile
bide – très usuel
becter – usuel et très vivant
se branler – très usuel, au point que le verbe est de moins en moins employé au sens conventionnel
brique – très usuel en dépit des variations importantes de valeur du million de francs et du passage des « francs » aux « centimes »
casse, se casser – usuel
cinglé – après avoir été non conventionnel, l'adjectif n'est plus que familier
chier – l'un des mots-vedette du vocabulaire non conventionnel, chier n'a pas (ou n'a plus) d'équivalent simple dans la langue générale et bienséant
engueuler – très large diffusion du mot, aujourd'hui à peine familier, tient à ce que le français conventionnel ne dispose, pour exprimer cette notion, que de verbes faibles ou isolés, d'allure archaïque ou de périphrases peu expressives
flic – diffusion exceptionnellement large
fric – devenu à peine familier et extrêmement courant
godasse – très usuel et seulement familier
gueule – le mot est neutre plus ou moins, très usuel, est senti comme « vigoureux » mais non argotique
mec – le mot est usuel au point de remplacer homme, bonhomme, gars comme nana pour femme et fille
pif – familier et très usuel dans tous ses emplois
pinard – usuel, mais sans « coloration »
pisser – ancien et très usuel
putain – classique, très usuel
pute – le mot a toujours été plus trivial que putain
tapette – le mot a dû se spécialiser de bonne heure au sens actuel, où il est seul usité et usuel à la fin du siècle
turbin – vieilli

Nous énumérons ici toutes ces gloses pour pouvoir mettre en évidence deux remarques :

- d'abord, en comparant ces annotations (*usuel, très usuel, très vivant, d'usage courant*) avec les commentaires du DAFO du même type (cf. *supra*), on se rend compte que les *dictionnaires manquent d'un moyen qui exprimerait l'usage courant du lexème* (même si ce paramètre s'avère beaucoup plus subjectif à décider que pour la marque « vieilli »).

69 Nous soulignons.

- et ensuite, ces gloses renvoient souvent à l'expressivité et à la connotation – désignée souvent comme *une coloration, une nuance* (voici le texte souligné⁷⁰).

L'intégration de la notion d'expressivité en lexicologie française en tant que marque lexicographique est alors pertinente. Nous allons montrer *infra*, en comparaison avec la pratique lexicologique tchèque, comment son introduction est propice pour marquer les expressions très usuelles de l'argot commun.

2. Marques lexicographiques tchèques et notion de lexique expressif

Pour pouvoir mettre en évidence les rapports entre les marques lexicographiques françaises et tchèques, nous avons procédé à la traduction approximative des 50 lexèmes du français sub-standard qui constituent notre mini-corpus⁷¹.

La tradition académique étant très forte, la lexicographie tchèque manque malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, d'un grand dictionnaire d'usage de type *Petit Larousse* ou *Petit Robert*. C'est pourquoi on trouve surtout des dictionnaires « de bon usage », c'est-à-dire des dictionnaires normatifs qui écartent délibérément toutes les expressions non standard, notamment les vulgarismes. Dans une certaine mesure, on peut dire qu'il s'agit d'un héritage du Cercle linguistique de Prague, car leur « théorie de la langue littéraire/standard » (*teorie spisovného jazyka*, cf. *supra* 1.1) a influencé pendant des décennies la conception des dictionnaires de langue littéraire/standard (*slovníky spisovného jazyka*) qui se présentent comme des reflets de la langue culturelle, intellectuelle.

Or, malgré le titre du dictionnaire qui limite l'insertion du vocabulaire non conventionnel, on voit souvent apparaître des expressions de l'usage courant, issues de l'« argot commun ». C'est notamment le cas du « Dictionnaire de la langue tchèque littéraire/standard » (*Slovník spisovného jazyka českého*, désormais SSJČ), publié par l'Académie entre 1960–1971, dont la dernière édition de 1989 comporte 8 tomes (environ 198 000 entrées)⁷² et qui est considéré comme le dictionnaire le plus représentatif de la langue tchèque à cause de son ampleur et de sa date de publication⁷³.

70 Dans le DAFO, on parlait de « valeur emphatique » en ce qui concernait l'expression *dingue*, par exemple.

71 La meilleure façon de trouver les équivalents est de comparer les tableaux d'occurrences des expressions dans nos questionnaires (cf. *infra* Annexe 3).

72 Bohuslav HAVRÁNEK et al., *Slovník spisovného jazyka českého*, Praha, Academia, 8 vol., 1989 (2^e éd., 1^{ère} éd. en 1960–1971).

73 La dynamique des changements dans le lexique après la révolution en 1989 complique la saisie des données en temps réel. Quoique la nouvelle édition soit en préparation depuis plusieurs années, le nouveau dictionnaire académique n'a toujours pas été publié. Ce n'est pourtant pas le plus documenté, le « Dictionnaire usuel de la langue tchèque » publié entre 1935 et 1957 comporte environ 250 000 entrées (*Příruční slovník jazyka českého*, Praha, SPN, 1935–1957).

Nous nous sommes servie de ce dictionnaire pour montrer l'usage des marques lexicographiques en tchèque à partir de 30 expressions qui correspondent aux entrées de notre mini-corpus français⁷⁴. Pour pouvoir commenter plus facilement les marques lexicographiques utilisées, nous allons passer en revue ci-dessous le système de marquage du lexique et présenter l'approche des linguistes tchèques vis-à-vis de la notion de «*příznakovost*», caractère marqué du lexique.

«*Příznakovost*» : système de marquage du lexique tchèque

Nous avons présenté *supra* (cf. § 5.1) le classement bipartite du lexique tchèque en lexique neutre, non marqué (*nepříznakové lexikum*) et en lexique marqué (*příznakové lexikum*). La notion de *příznakovost* («*indice de marquage*») est une notion-clé pour la stylistique qui tient compte de l'appartenance des lexèmes aux différents styles de langue, de leur positionnement par rapport à la norme et de leur caractère émotionnel (notion d'expressivité – cf. *infra* § 5.3).

«*Příznak*», c'est-à-dire l'existence d'une marque lexicographique, d'une marque d'emploi, signale l'évaluation de style, la caractéristique stylistique la plus commune. Cette composante pragmatique du sens est, à la différence des composantes sémantiques, beaucoup moins stable⁷⁵. Ce qui nous intéresse le plus pour notre étude de la norme groupale des jeunes, c'est la variabilité des composantes pragmatiques : elles peuvent être perçues différemment selon les personnes (idiolectes), selon leur origine géographique (dialectes) ou selon leur appartenance générationnelle (sociolectes), entre autres⁷⁶. Les linguistes tchèques considèrent alors le marquage lexicographique comme un élément très instable et sujet à l'appréciation d'un possible subjectivisme des auteurs.

Malgré tous ces reproches, le système de marquage est minutieusement élaboré dans les dictionnaires tchèques. Prenons pour exemple la catégorisation des marques dans le *SSJČ*.

La division principale s'opère selon le *critère normatif* ; les lexèmes sont considérés soit comme «*littéral/standard*» (*spisovný*), soit comme «*non standard*»

74 Le chiffre total a diminué de 50 à 30 entrées puisque certaines expressions manquent dans le dictionnaire, certaines n'ont pas d'équivalent intéressant du point de vue du marquage, etc. Les 30 expressions forment, à notre avis, un échantillon suffisant pour témoigner de la situation lexicographique tchèque.

75 Dans la «*Stylistique du tchèque contemporain*» (*Stylistika současné češtiny*), Marie Krčmová donne des exemples de changements des marques en fonction du temps : les changements dans la société tchèque après la deuxième guerre mondiale ont influencé les connotations liées aux expressions telles que *soudruh* («*camarade*») – titre quasiment obligatoire dans une conversation officielle à l'époque communiste – ou *milostpán* («*gracieux monsieur*») – appellation vieillie, disparue sous le communisme (Marie KRČMOVÁ, «*Slohová charakteristika prostředků lexikálních*», p. 122, in : Marie ČECHOVÁ et al., *Stylistika...*, *op. cit.*

76 Par exemple, l'expression *holka* est soit neutre, soit expressive selon l'origine géographique du locuteur (traduisible alors soit comme «*filles*», soit comme «*gonzesse*» ou «*garce*»), l'expression *baba* est soit péjorative («*mémé*»), soit familière dans certaines familles («*bonne femme*»), mais fait parfois aussi partie de l'argot commun (*slangový*, dans le sens de «*nana*»). *Ibid.*

(*nepisovný*). Dans le cadre du vocabulaire littéral/standard, on marque à part les expressions :

- conversationnelles/familiales/parlées (*hovorová slova*, abréviation *hovor.*, c'est-à-dire les expressions propres à l'expression orale dans le discours standard)⁷⁷,
- littéraires (*knižní slova*)⁷⁸,
- poétiques (*básnická slova*),
- journalistiques (*publicistická slova*) et
- terminologiques/professionnelles (*odborná slova*).

Parmi les expressions non standard, on distingue le vocabulaire:

- ◆ dialectal (*nářeční*),
- ◆ régional (*oblastní*, il s'agit des interdialectismes),
- ◆ soi-disant populaire (*tzv. lidová*, expressions propres à la vie d'autrefois à la campagne. Aujourd'hui, on dirait plutôt qu'il s'agit des archaïsmes),
- ◆ argotique (*argotická*, abréviation *arg.*, en tchèque, la notion d'argot comporte uniquement le parler des groupes sociaux marginaux) et
- ◆ « du slang » (*slangová*, abréviation *slang.*, qui peuvent comporter l'indication du milieu dans lequel ils sont employés – soit ils appartiennent au jargon, soit leur usage est commun et ils sont devenus de « purs slangismes » (*prostě slangový*) – cf. *supra* § 2.2 notion d'argot commun)

Ce critère se heurte au classement du lexique d'*obecná čeština* = « le tchèque commun » (cf. *supra* § 1.1) – abréviation *ob.* – l'interdialecte, considéré plutôt comme non standard, mais qui est utilisé dans le discours parlé et s'entremêle partiellement avec le vocabulaire conversationnel/familier/parlé (*hovorová slova*) qui, lui, est standard. La frontière normative passe alors entre ces deux registres de manière assez floue. Le « Dictionnaire du tchèque non standard » (*Slovník nepisovné češtiny*) donne une série synonymique du verbe *regarder* qui illustre bien cette frontière entre le standard et le non standard :

dívat se = « regarder » – standard,

koukat se = « gaffer » – *hovor.* (conversationnel/familier) – standard,

čumět = « zieuter » – *ob.* (du tchèque commun) – non standard et

vejrat = « mater » – non standard⁷⁹.

Le classement suivant s'opère selon le critère de la fréquence d'usage des lexèmes. On distingue ainsi trois degrés :

- les expressions couramment utilisées (= *běžně užívaná slova*, sans marque),
- les expressions plutôt rares (= *řidší*, abréviation *řidč.*) et
- les expressions rares (= *řidká*, abréviation *zř.*).

77 Pour traduire l'adjectif *hovorový*, les dictionnaires bilingues donnent l'équivalent « familier », éventuellement « de conversation ». Compte tenu de son caractère standard en linguistique tchèque, nous proposons une traduction par combinaison de plusieurs quasi-synonymes.

78 Nous ne signalons les abréviations que pour les marques utilisées dans le tableau suivant.

79 J. HUGO et al., *Slovník...*, op. cit., p. 11.

Le troisième critère d'attribution de la marque est le *critère d'occurrence temporelle*. Ainsi, on distingue également trois types de lexique marginal :

- les historismes, c'est-à-dire les expressions désignant les faits disparus (*zanikající nebo zaniklé*, abréviation étant soit une précision explicite de l'époque d'usage, soit abréviation *dř.* qui marque la disparition du lexème de l'usage tout court),
- les archaïsmes, c'est-à-dire les expressions qui ont été remplacées par d'autres plus modernes (*zastaralé*, abréviation *zast.*) et
- les expressions qui sont considérées comme démodées, hors de l'usage courant (*zastarávající*, abréviation *poněk. zast.*).

Le dernier groupe de marques lexicographiques est le plus intéressant pour notre recherche, car il permet la catégorisation selon une *coloration affective*, selon le *critère d'expressivité*. Les mots expressifs sont définis comme ceux qui portent en plus, à côté de composante notionnelle, raisonnée, une coloration affective ou volontaire permanente ou contextuelle⁸⁰.

Les lexèmes expressifs sont catégorisés en deux groupes principaux :

- 1) mots expressifs avec une coloration affective « simple » (c'est-à-dire sans marque spécifique évaluative) – *expresivní slova*, abréviation *expr.*
- 2) mots expressifs avec une marque « spécifique », que l'on peut répartir selon les sous-catégories suivantes:
 - les hypocoristiques = *slova důvěrná* (intimes) et *slova familiární* (familiers, de famille)⁸¹ – abréviation *fam.* – qui sont utilisés uniquement dans les relations intimes, y compris :
 - les surnoms hypocoristiques = *slova domácká* – abréviation *dom.*,
 - les expressions « câlines » = *slova mazlivá* – abréviation *mazl.*⁸² et
 - les expressions du langage enfantin = *výrazy z vyjadřování dětí* – abréviation *dět.*)
 - les euphémismes = *eufemistické výrazy* – abréviation *euf.* – qui remplacent, pour atténuer, des expressions moins directes désignant des choses ou des actions déplaisantes, choquantes.
 - les mots injurieux / péjoratifs = *hanlivá, pejorativní slova* – abréviation

80 Nous traduisons (SSJČ, p. XI).

81 La traduction montre bien la polysémie du mot « familier » dans sa traduction en tchèque. Ce mot est aussi bien applicable au registre *hovor.* exposé supra, qui correspond dans les grandes lignes au registre familier en français, mais également au registre *fam.* (hypocoristique) qui fait partie du registre familier en français, sans porter une marque spécifique, comme c'est le cas en tchèque. Or, l'étymologie de l'adjectif « familier » indique que c'est d'abord un emploi en *famille*, c'est-à-dire dans la sphère intime. L'absence d'un équivalent français de l'adjectif *colloquial* anglais ou *hovorový* tchèque a pour conséquence que presque tous les éléments du parler relâché se retrouvent sous l'étiquette « familier », trop englobante.

82 Par exemple *drobek* = « miette » pour désigner un petit enfant – équivalent de « puce » = personne de petite taille en français (expressivité positive).

hanl. – qui expriment un sentiment négatif, malveillant, l’antipathie, etc. Il s’agit d’une marque qui est identique dans les deux linguistiques observées.

- les mots grossiers = *zhrubělá slova* – abréviation *zhrub.* – qui s’utilisent pour exprimer ou susciter une répugnance, une indignation, un caractère scandaleux selon la définition du dictionnaire (par exemple *huba* = « gueule ») et
- les mots vulgaires = *vulgární slova* – abréviation *vulg.* – qui sont utilisés lors d’une conversation grossière, inconvenante.

Cette grossièreté est nuancée et comporte deux degrés, ce qui s’avère être très fonctionnel, bien que la catégorie de *zhrubělá slova* soit aujourd’hui plutôt nommée comme *dysfemická slova* = « dysphémismes ».

C’est une marque qui, en tant qu’étrangère, nous manque dans les dictionnaires français où par exemple *gueule* est désignée comme *pop.* (PL) ou comme *fam.* (PR), car le lecteur non natif n’obtient pas l’indice qu’il s’agit quand même d’une métaphore animalière beaucoup plus « forte » que *tifs*, par exemple, qui comporte pourtant les marques identiques.

- les expressions ironiques = *ironické výrazy* – abréviation *iron.* – qui marquent les emplois sarcastiques.

Cette énumération détaillée permet de visualiser que, dans des dictionnaires tchèques, chaque lexème est analysé suivant *plusieurs critères de marquage qui peuvent se cumuler*. Nous n’avons présenté qu’un système de marquage parmi d’autres, mais il nous paraît assez représentatif pour la situation lexicographique tchèque.

En généralisant la pratique des grands dictionnaires tchèques, on peut dire qu’un mot peut toujours recevoir plusieurs marques – d’abord selon le *critère normatif* qui instaure l’opposition standard *vs* non standard, puis selon le *critère pragmatique* qui distingue les mots expressifs *vs* neutres (notionnels) et, de façon plutôt complémentaire, selon *la fréquence et la validité temporelle* des lexèmes⁸³.

La combinaison des marques permet de donner un aperçu plus détaillé et plus utile par rapport au système de marquage français. Ceci a des avantages notamment pour des étrangers parce que la quantité d’information leur permet de prendre des décisions plus pertinentes quant à l’adéquation de l’usage du lexème dans une situation de communication concrète.

83 Cf. Michal KRÍSTEK, « Způsoby vymezení stylové příznakovosti v lexiku (na materiálu současné češtiny) » [Moyens de la délimitation du marquage stylistique dans le lexique (à partir de l’exemple du tchèque contemporain)], in : Míra NÁBĚLKOVÁ, Mária ŠIMKOVÁ (éds.), *Zborník materiálov z IX. kolokvia mladých jazykovedcov (Modra-Piesok 1–3/12/1999), Varia IX*, Bratislava, Slovenská jazykovedná spoločnosť pri SAV, 2002, pp. 102–112.

Comparaison d'un mini-corpus du lexique non standard tchèque et français

Une analyse des marques dans les dictionnaires français et tchèque permet d'observer clairement les divergences conceptuelles pour le système de marquage lexicographique dans les deux linguistiques observées.

Après avoir traduit les expressions de notre mini-corpus français que nous avons soumises à l'analyse des marques dans *Le Petit Robert* et dans *Le Petit Larousse* (cf. *supra* § 5.1), nous en avons retenu une trentaine qui figurent dans le SSJČ et qui portent des marques assez diversifiées, à savoir *arg.*, *dř.*, *expr.*, *hanl.*, *hovor.*, *iron.*, *ob.*, *slang.*, *vulg.*, *zast.*, *zhrub.*, dont le sens précis a été exposé *supra*.

Dans le tableau suivant, on retrouve également les conjonctions *a* = «et» et *často* = «souvent». La conjonction *a* se présente dans les cas où il y a plus de deux marques pour une entrée, un phénomène inconnu en pratique lexicographique française où un lexème obtient une, au maximum deux marques. La conjonction *často* précise le caractère facultatif de certaines marques qui peuvent s'ajouter selon le contexte, qui ne sont donc pas des caractéristiques stables du lexème. L'insertion de cette conjonction permet de se rendre compte que certaines valeurs pragmatiques du sens des mots sont plus difficiles à saisir et à transposer dans une seule marque, puisqu'elles ne resurgissent que dans certains contextes particuliers.

La liste de trente expressions du tchèque non standard est représentative de la gamme des registres de langue (*hovor.*, *ob.*, *slang.*, *arg.*) ainsi que du spectre des divers degrés d'expressivité (*expr.*, *hanl.*, *zhrub.*, *vulg.*, *iron.*), ceci pour inciter le lecteur à faire lui-même une comparaison avec les marques françaises et les équivalents français, exposés *supra* (cf. § 5.1).

Tableau n° 7 : Attribution des marques lexicographiques dans le Dictionnaire de la langue tchèque littéraire / standard (*Slovník spisovného jazyka českého*, ČSAV Praha 1989)

terme marqué	marque lexicographique	sens donné par le dictionnaire ⁸⁴	équivalent français	procédé de formation	notes
auták	<i>ob. expr.</i>	voiture	bagnole	resuffixation expressive de la forme abrégée déjà <i>auto</i> > <i>auták</i>	
basa	<i>ob. expr.</i>	prison	taule, chtar	emprunt à l'italien, sens primaire « contrebase » ⁸⁵	notamment utilisé dans les locutions <i>sedět / bručet v base</i>

84 Nous traduisons.

85 À comparer avec l'expression argotique *violon* pour «prison» – métaphore avec un instrument de musique dans les deux langues.

terme marqué	marque lexicographique	sens donné par le dictionnaire	équivalent français	procédé de formation	notes
bourák	<i>ob. expr.</i>	grande voiture de luxe ou, en général, grande voiture ou moto puissante	belle tire	déverbal de <i>bourat</i> = « démolir », resuffixé en <i>-ák</i>	le sens de « moto puissante » n'est plus utilisé
borec	<i>hovor., často iron.</i>	quelqu'un qui excelle en quelque chose	gars, lascar	emprunt au russe, sens primaire « sportif »	au sens de « gars, lascar », ce mot est employé notamment dans la région de Brno avec une valeur très expressive
brácha	<i>ob. expr.</i>	frère	frangin	dérivation familière de <i>bratr</i> = « frère »	
buzerant	<i>vulg.</i>	homosexuel	pédé, tapette	emprunt à l'allemand	
buzík	<i>arg.</i>	homosexuel	pèd, PD	resuffixation après apocope de « buzerant »	aujourd'hui, l'origine argotique n'est pas évidente, ce mot sert comme un simple diminutif de <i>buzerant</i>
cecky	<i>zhруб.</i>	pluriel de <i>cecek</i> = « tétine »	roberts	métaphore animalière pour le corps humain	
děvka	<i>hanl.</i>	désignation péjorative de fille ou de jeune femme, notamment celle qui est malicieuse, sans mœurs, facile ; prostituée	pute, pétasse	diminutif ancien de <i>děva</i> au sens 1) « fille », 2) « bonne », ces deux sens se diversifient en tchèque moderne : <i>dívka</i> - « fille », <i>děvka</i> - « bonne », plus tard seulement « pute » ⁸⁶	aujourd'hui le sens primaire est celui de prostituée
dlabanec	<i>zast. ob.expr.</i>	bon repas	(bonne) bouffe	déverbal de <i>dlabat</i> = « gouger », resuffixé en <i>-ec</i>	
dlabat	<i>zhруб.</i>	manger	bouffer, grailler	métaphore, glissement sémantique du sens d'origine de « gouger »	

86 Cf. Václav MACHEK, *Etymologický slovník jazyka českého* [Dictionnaire étymologique de la langue tchèque], Praha, Nakladatelství Lidové noviny, 1977, p. 116.

terme marqué	marque lexicographique	sens donné par le dictionnaire	équivalent français	procédé de formation	notes
držka	<i>zhrub.</i>	<i>držtka, držka</i> ou bien <i>držka</i> = museau, gueule des animaux ; bouche humaine	gueule	métaphore animalière pour le corps humain	seulement la forme <i>držka</i> s'utilise fréquemment dans ce sens
fízl	<i>ob. zhrub. (dř.) / hanl.</i>	policier en civil / délateur	condé, schmitt	emprunt à l'argot allemand où <i>Fiesel</i> désigne un malfrat, un proxénète < <i>Fisel</i> = pénis ⁸⁷	les deux sens donnés par le dictionnaire sont vieillis (liés à l'époque communiste) ; aujourd'hui, ce mot désigne surtout un policier avec une forte connotation dépréciative
frňák	<i>vulg.</i>	nez, museau	(grand) pif	déverbal de <i>frňat</i> = « ronfler » (dialectal de Silésie), resuffixé en <i>-ák</i> < probablement glissement sémantique du verbe <i>frkat</i> = « renâcler, renifler » ⁸⁸	ce mot est passé dans l'argot viennois <i>der Frnak</i> et aussi dans l'argot polonais <i>ferniak</i>
gatě	<i>ob.</i>	pantalon masculin, en général dessous	froc	vieux mot slave, non standard par rapport à <i>kalhoty</i> = pantalon	
hadry	<i>zhrub.</i>	vêtements	fringues	métaphore dépréciative de <i>hadr</i> = « chiffon, torchon » ; similaire à <i>guenille</i>	employé au pluriel uniquement, selon contexte soit dépréciatif (<i>guenille, oripeau</i>), soit neutre (<i>fringues</i>)
huba	<i>zhrub.</i>	museau ou bouche comme partie du visage ; visage entier	gueule	vieux mot slave	
chcát	<i>vulg.</i>	<i>scát</i> ou <i>hcát</i> , uriner	pisser	vieux mot slave ⁸⁹	la forme courante est seulement <i>hcát</i> , bien qu'elle fût d'abord dialectale

87 J. HUGO et al., *Slovník...*, op. cit., p. 118.

88 V. MACHEK, *Etymologický...*, op. cit., p. 147.

89 Il est intéressant de noter que pour des raisons soit de tabous, soit d'expressivité, les vieux Slaves

terme marqué	marque lexicographique	sens donné par le dictionnaire	équivalent français	procédé de formation	notes
kápo	<i>slang.</i>	(dans un camp de concentration) gardien issu des prisonniers	caïd	emprunt à l'italien par l'intermédiaire de l'allemand	le sens donné par le dictionnaire est archaïque, ce mot est couramment utilisé dans l'argot commun pour désigner un chef, un boss (de la bande)
kozy	<i>zhrub.</i>	seins féminins (<i>koza</i> = «chèvre», pl. <i>kozy</i>)	nichons, roberts	métaphore animalière comparant les seins à deux chèvres ; son étymologie est assez compliquée ⁹⁰	
kriminál	<i>ob., často expr.</i>	geôle, prison	taule, bloc	emprunt au latin	
kurva	<i>vulg.</i>	1) prostituée, courtisane, 2) insulte	pute, salope	vieux mot slave à l'étymologie obscure, probablement réduction de <i>kur opt va</i> > <i>koroptev</i> = «perdrix» ⁹¹	les emplois contextuels proches à <i>děvka</i> , insulte plus forte
loch	<i>zhrub.</i>	prison	trou, taule	emprunt à l'argot commun allemand	
palice	<i>expr.</i>	tête	tronche, caboche	métaphore pour la dureté, <i>palice</i> = «maillet»	
polda	<i>zast. slang.</i>	agent de police	flic	resuffixation après apocope de <i>policista</i> = «policier»	contrairement à l'indication du dictionnaire, ce mot est tout à fait courant, non vieilli

ont remplacé le terme original, issu du verbe latin *mingere*, par celui qui a un sens plus généralisé « arroser, laisser écouler » (V. MACHEK, *Etymologický... op. cit.*, p. 538).

90 Selon le «Dictionnaire du tchèque non standard» (*Slovník nespisovné češtiny* – désormais SNČ), cette vieille métaphore a été créée dans l'«argot mondain» (*světský argot*) où l'expression *buzně* désigne à la fois les «seins» (de l'allemand *Busen*) et la «chèvre» (du tzigane *buzni*). Selon SNČ (p. 180), il s'agit d'un calque. Or, en exploitant l'étymologie du mot *koza* = «chèvre» selon le «Dictionnaire étymologique de la langue tchèque» (*Etymologický slovník jazyka českého*), le vieux mot slave *kozičě* désignait une «cornemuse» (*dudy*), ce qui est une autre expression argotique pour les seins (une métaphore plus claire). Comme les deux métaphores sont apparemment très vieilles, il se peut aussi bien qu'il y ait eu une attraction synonymique entre ces deux mots.

91 V. Machek estime que cette étymologie est probable puisqu'il y a une équivalence évidente avec l'expression « poule » française, étant donné que ce mot peut désigner à la fois une « poularde » (en tchèque une « perdrix ») et une « courtisane ».

terme marqué	marque lexicographique	sens donné par le dictionnaire	équivalent français	procédé de formation	notes
prachy	<i>ob. expr.</i> a <i>slang.</i>	argent (<i>prach</i> = « poussière », pl.)	fric, pognon	glissement de sens de « petite monnaie » (attesté en argot du 16 ^e siècle déjà) – ceci est une métaphore de taille comparée à la valeur minuscule de l'argent = « poussière »	employé toujours au pluriel, cette métaphore est identique avec l'argot allemand où <i>Staub</i> = « poussière » désigne également la <i>ferraille</i>
ségra	<i>vulg.</i>	sœur	frangine	vieux mot argotique	ce mot n'est plus du tout ressenti comme vulgaire ⁹² , il va de pair avec <i>brácha</i> = « frangin » (portant seulement la marque <i>ob.expr.</i>)
srát	<i>vulg.</i>	se vider de ses excréments, déféquer	chier	vieux mot slave, à l'étymologie obscure ⁹³	
zdrhnout	<i>ob. expr.</i>	fuir, s'esquiver	se casser, se tailler	vieux mot argotique	
žrát	<i>ob. expr.</i>	manger, en général goulûment, immodérément	grailer	métaphore animalière, verbe utilisé dans son sens primaire pour <i>bouffer</i> (action de manger pour les animaux)	

Dix sept ans après l'édition de ce dictionnaire, nous constatons plusieurs cas de glissements sémantiques (par exemple *kápo* n'est plus limité aux camps de concentration, *fízl* est devenu l'appellation d'un policier quelconque, et pas seulement celui qui est en civil), d'abandon de certains sens au profit d'autres (par exemple *bourák* n'est utilisé que pour les voitures), de certaines formes aussi (*dršťka*, *scát* au profit de *držka*, *chcát*). Nous constatons également une certaine re-vivification de mots du vieil argot (remarquons que *polda*, *fízl*, *dlabanec* s'utilisent couramment, ne sont pas du tout perçus comme vieillis), ainsi que l'évolution des

92 Le SNČ (p. 306) mentionne qu'après la deuxième guerre mondiale encore, ce mot portait une connotation argotique pour beaucoup de gens.

93 Comme la plupart des actions tabouisées, ce verbe est probablement un euphémisme ancien (sens d'origine « couler ») par rapport au verbe plus trivial à l'époque basé sur le *cacare* latin > d'où en français « faire caca », en langage infantin tchèque *kakat* de même sens (il y a alors un changement de registre).

registres marginaux vers le haut au niveau de la perception sociale (notamment *ségra* ou *buzík* ne sont plus perçus comme argotiques).

En somme, il s'agit là d'une dynamique lexico-sémantique remarquable et le travail d'actualisation des dictionnaires n'a pas de fin. Il ne faut pas oublier que ce sont en grande partie les jeunes qui provoquent les changements morpho-sémantiques. En quête de nouvelles formes pour exprimer leurs sentiments et leur affectivité vis-à-vis de la réalité environnante, les jeunes cherchent de nouveaux mots expressifs soit en fouillant dans le vieil argot, soit en modifiant le sens grâce aux métaphores, ellipses, etc., soit en modifiant la forme grâce à tous les types d'attraction, etc. Si l'on ajoute la néologie proprement dite et les emprunts, domaines traditionnellement exploités notamment par les jeunes, on peut constater que le lexique non standard est un territoire dominé par « les argotiers » – particulièrement par les argotiers jeunes (pour l'idée d'âge argotique, cf. *infra* § 8.7).

Synthèse contrastive pour les marquages français et tchèque

Quelles conclusions pourrait-on tirer alors de cette petite étude comparative franco-tchèque ? Malgré les doutes qui apparaissent quant à la fonctionnalité de certains phénomènes, les deux linguistiques ont chacune leurs mérites. En français, c'est surtout la tendance du Petit Robert à introduire la marque *arg. fam.* pour mettre en évidence l'argot commun, pour annoncer à la fois l'origine sociale du mot et son emploi situationnel. Ceci est l'équivalent, en quelque sorte, de la marque *slang.* dans les dictionnaires tchèques qui annonce que le lexème est issu d'un argot particulier, mais qu'il est aujourd'hui compris communément.

Or, le lexique d'origine argotique passe le plus souvent directement sous l'étiquette de tchèque commun (*ob.*) et l'on oublie l'origine sociale aussi vite que la connotation du milieu s'efface.

C'est ici qu'on repère la différence la plus marquante entre la conception des dictionnaires tchèques et français, à savoir la diversité d'objectifs informatifs pour la marque lexicographique. La lexicographie française s'occupe beaucoup de l'*étymologie* des mots (origine du mot, premières attestations, citations issues de la littérature, etc.) et du *milieu social* d'où le lexème s'est propagé (populaire, argotique d'un côté, soutenu de l'autre côté).

La lexicologie tchèque, par contre, considère l'étymologie comme une discipline à part, et les classes sociales sont (au moins virtuellement) inexistantes depuis presque un demi-siècle, donc cette approche est considérée comme superflue pour le traitement du lexique tchèque. L'objectif principal est alors de donner l'information sur la *pragmatique du sens*, c'est-à-dire que la marque cherche à caractériser le *contexte situationnel* le plus fréquent pour l'emploi du lexème.

C'est un héritage du climat socio-politique du pays : tandis qu'en France, la longue tradition du capitalisme resserrait la société dans des couches sociales assez nettement délimitées et dans l'idée de *niveaux de langue* (bien que cette vision soit dépassée aujourd'hui, les stéréotypes persistent dans l'imaginaire linguistique des Français), les Tchèques ont connu 40 ans de régime égalitariste au niveau social qui, parallèlement à la forte influence du Cercle de Prague, favorisait l'*approche fonctionnelle*.

L'avantage du capitalisme français est le pouvoir de grandes maisons d'éditions qui rééditent assez rapidement les dictionnaires d'usage. Ceci est une grande lacune du milieu tchèque à l'époque des transformations socio-économiques du pays qui ont suivi les changements après 1989. Les changements dans la société et, par conséquent, dans le lexique sont très rapides, mais les capacités humaines et financières pour publier des dictionnaires représentatifs sont, en revanche, très insuffisantes. Alors que la réédition du dictionnaire académique se profile au lointain, on voit apparaître des dictionnaires moins fournis, spécialisés, notamment dans la néologie⁹⁴. Cependant, les linguistes travaillent sur un vaste « Corpus national tchèque » (*Český národní korpus, ČNK*)⁹⁵, ce qui devrait servir comme base de données pour le nouveau grand dictionnaire de la langue tchèque.

Pour revenir à notre conclusion sur la marque lexicographique, nous constatons que la catégorisation française est trop sommaire, peu nuancée par rapport à la catégorisation tchèque. Quoique la linguistique française opère avec la même terminologie que celle qui est utilisée en tchèque pour marquer les nuances stylistiques, elle ne les emploie pas pour le marquage des entrées dans les dictionnaires. Prenons l'exemple de l'expression *chouchou* dont le caractère hypocoristique est évident (l'équivalent tchèque *miláček* porte la marque *řidč.* désignant les mots expressifs hypocoristiques). Bien que *Le Petit Robert* donne ce mot comme exemple pour les hypocoristiques, l'entrée *chouchou* est tout simplement marquée comme « familière ». Familière comme p.ex. *roberts, pinard, pédé* ! La marque *fam.* est donc *extrêmement vague et peu nuancée au niveau stylistique*.

C'est pourquoi nous croyons que l'absence de la notion de « lexique expressif » en lexicographie française avec tous ses sous-groupes est à l'origine de la plupart des confusions concernant l'attribution de la marque et de la plupart des remarques négatives que nous nous sommes permise de prononcer *supra*, tout au long du § 5.1.

Nous allons désormais nous concentrer sur *l'expressivité* dans le but de rapprocher trois axes de notre recherche :

- a) *le classement du lexique* – parce que cette notion paraît utile dans le marquage des connotations
- b) *les productions langagières des jeunes* – puisque les linguistes tchèques s'accordent à l'unanimité sur le fait que le trait le plus frappant du parler des jeunes est son caractère expressif

94 C'est d'abord la réédition, en 1994, du *Dictionnaire du tchèque littéral/standard pour l'école et pour le public* (Josef FILIPEC, František DANEŠ et al. (éds.), *Slovník spisovné češtiny pro školu a veřejnost* [Dictionnaire du tchèque littéral/standard pour l'école et pour le public], Praha, Academia, 2000 (2^e éd., 1^{ère} éd. en 1994). Quant aux dictionnaires de néologismes, c'est notamment Olga MARTINCOVÁ et al., *Nová slova v češtině : slovník neologismů* [Nouveaux mots en tchèque : dictionnaire des néologismes], Praha, Academia, 1998. Il faut noter également Zdeňka SOCHOVÁ, Běla POŠTOLKOVÁ, *Co v slovnících nenajdete : novinky v současné slovní zásobě* [Ce que vous n'allez pas trouver dans les dictionnaires : les nouveautés dans le vocabulaire usuel contemporain], Praha, Portál, 1994.

95 Accessible au public scientifique sur le site : <http://ucnk.ff.cuni.cz>.

- c) *l'argot* – car nous sommes de l'avis que la fonction primordiale de l'argot commun (et probablement de tous les types d'argot) est la fonction expressive.

3. Expressivité lexicale

L'expressivité est la notion-clé de la lexicologie tchèque. En linguistique française, ce mot n'a pas de valeur terminologique en lexicologie, on rencontre l'expressivité plus souvent en analyse littéraire (*expressivité du style d'un auteur*) – stylistique et en phonologie (*accent d'expressivité*). Le domaine qui opère le plus avec cette notion est donc logiquement la phonostylistique⁹⁶.

Si l'on réfléchit sur les causes de cette évolution scientifique *a posteriori*, on arrive assez vite à comprendre où sont les points de convergence. La stylistique et la phonologie, sont, en effet, les domaines de recherche principaux du Cercle linguistique de Prague qui exerça – et exerce toujours – une grande influence sur la linguistique tchèque, y compris sur la lexicologie. Le fondateur de la phonostylistique est d'ailleurs N. Troubetzkoy, chef de file de l'École de Prague. Paradoxalement, l'évolution des théories du Cercle en Europe occidentale a pris, pendant la guerre froide, une direction divergente par rapport à la linguistique tchèque.

«En effet, la phonologie pragoise et ses continuateurs fonctionnalistes, R. Jakobson, L. Hjelmslev, A. Martinet, puis plus tard N. Chomsky et les générativistes, vont écarter totalement les études expressives du cadre de la linguistique»⁹⁷.

Or, comment les linguistes français peuvent-ils se passer d'une notion qui paraît si importante pour la lexicologie tchèque ? La prise en compte de l'expressivité lexicale pour la notion-clé de la lexicologie française est-elle vraiment superflue et inutile ?

L'expressivité: un mot tabou en lexicologie française?

En feuilletant les manuels de lexicologie française, on s'aperçoit vite que l'expressivité est un mot qui ne figure pas dans sa terminologie. On rencontre encore l'adjectif *expressif* qui est utilisé comme un synonyme sans valeur terminologique pour exprimer tout ce qui est de caractère *affectif, émotif, emphatique*, etc.

Or, nous avons souligné *supra* (cf. § 5.1) que les dictionnaires décrivant le lexique non standard cherchent à exprimer la valeur expressive des lexèmes en parlant de : *colorations, effets vigoureux, nuances de sympathie amusée, valeurs emphatiques*, etc., mais aussi de *l'expressivité* elle-même ; par exemple Denise François-Geiger déclame à propos des fonctions de l'argot :

96 Par exemple, Pierre Léon sous-titre son ouvrage *Précis de phonostylistique: Parole et expressivité*, *op. cit.* Nous soulignons.

97 P. LÉON, *Précis...*, *op. cit.*, p. 15.

« Besoin de souder linguistiquement un groupe, besoin de connivence grégaire. Besoin de créativité subversive à travers laquelle l'expressivité (manifestation extrême de la personnalité du locuteur) parvient à se manifester. »⁹⁸.

La *fonction expressive* ou bien la *fonction d'expressivité* du lexique est ébauchée ça et là dans les travaux linguistiques ; par exemple P. Charaudeau fait la différence, quand il parle de signes lexicaux, entre la « fonction référentielle » (plus ou moins objective) et la « fonction d'expressivité » (plus ou moins subjective) « résultant de l'usage qui en est fait dans tel ou tel groupe social (par exemple : « mon chou », pour exprimer la tendresse, ou « c'est craignos », pour montrer que l'on appartient à une certaine génération) »⁹⁹.

Le fait que l'expressivité soit souvent associée avec les fonctions est sans doute le reflet de multiples théories des fonctions du langage (par exemple, K. Bühler dans sa *Sprachtheorie* de 1934 ou bien N. Troubetzkoy dans ses *Principes de phonologie* de 1939), où on parle de la *fonction expressive du langage* centrée sur l'émetteur / le locuteur. Or, le précurseur de ces théories est, sans doute, Ch. Bally qui a minutieusement exploité la question de l'expressivité tout au long de son œuvre.

Expressivité chez Charles Bally

Charles Bally (1865–1947), disciple de Ferdinand de Saussure, était très innovateur pour une époque où les linguistes n'ont prêté attention qu'à la langue écrite et normée. Bally, par contre, a rejeté la littérature comme source de données pour l'analyse linguistique, car il trouvait le style d'un auteur trop idiolectal et s'est entièrement tourné vers l'étude des productions verbales spontanées, vers la langue parlée.

Il a mis un signe d'égalité entre « affectif » et « expressif », en définissant l'affectivité comme « manifestation naturelle et spontanée des formes subjectives de notre pensée : elle est indissolublement liée à nos sensations vitales, à nos désirs, à nos volontés, à nos jugements de valeur »¹⁰⁰.

Corollairement, l'expressivité ou bien l'affectivité dans le langage donne naissance au « langage affectif, ou expressif, qui traduit ces mouvements intérieurs [...] : serait expressif tout fait de langage associé à une émotion »¹⁰¹. Le « langage affectif / expressif » s'oppose, chez Bally, au « langage intellectuel ». Dans la langue parlée, le locuteur insère dans son langage une subjectivité expressive qui ne peut être délogée qu'en opposition avec l'expression « intellectuelle », qui est « caractérisé par l'absence de tout élément « évocateur » »¹⁰². Dans la terminologie actuelle, cette

98 Denise FRANÇOIS-GEIGER, « Introduction », *art. cit.*, p. XV. Nous soulignons.

99 Patrick CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 65.

100 Charles BALLY, *Le langage et la vie*, Zurich, Max Niehans, 1935 (nouvelle édition revue et augmentée, 1^{ère} éd. en 1913), p. 113.

101 *Ibid.* C'est l'auteur qui met en italiques.

102 Charles BALLY, *Traité de stylistique française*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung 1921 (2^e éd., 1^{ère} éd. en 1909 à Paris, Klincksieck), 2 vol., p. 117 du vol. 1.

opposition est similaire à celle que nous avons présentée *supra* (cf. § 5.1) entre le lexique marqué et le lexique neutre.

Or, la terminologie linguistique française n'a pas bien accueilli cette terminologie parfois vague, mais surtout trop révolutionnaire pour l'époque. Même Bally a fait évoluer ces notions au cours de sa vie. Notamment, au détriment de l'affectivité, il développe plus tard la notion d'expressivité qui donne naissance, chez ses disciples, à la *stylistique de l'expression* (et à ses branches : phonétique, syntaxe, morphologie et sémantique de l'expression)¹⁰³.

Contrairement à la tradition française qui associe la stylistique avec la littérature et la rhétorique, Bally est le fondateur de la *stylistique extensive* (telle qu'elle est étudiée en tchèque, d'ailleurs), car il inclut dans la stylistique toute production langagière, tous les faits linguistiques. La stylistique étudie, d'après sa définition : « la valeur affective des faits du langage organisé, et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue »¹⁰⁴.

Or, les critiques de cette conception de la stylistique se faisant de plus en plus pesantes (car sa notion de stylistique prêtait trop à confusion), Bally finit par abandonner la stylistique en faveur de la notion d'*énonciation*, développée par la suite par É. Benveniste¹⁰⁵, à partir de ses réflexions, dans une théorie autonome.

Comme la langue parlée était au centre des intérêts de Bally, il s'est exprimé ponctuellement à ce sujet avec les niveaux sub-standard de la langue¹⁰⁶. Il a remarqué deux tendances principales du langage expressif, l'exagération et l'atténuation de l'expressivité : « La poussée individuelle tend à exagérer l'expression, et des considérations sociales tendent à l'atténuer »¹⁰⁷. Nous observons que ces phénomènes sont très prononcés chez les jeunes et nous les appellerons *infra* (cf. § 8.2 et § 8.4) « intensification » et « banalisation ».

Quant à la langue familière, Bally estime que c'est « surtout par évocation que l'expression de la langue parlée paraît familière »¹⁰⁸. La notion d'évocation est reprise et développée par les sémanticiens et elle semble être un terme qui a précédé la notion de connotation stylistique (qui informe sur l'appartenance à telle langue ou sous-langue particulière)¹⁰⁹. Les associations que font les gens notamment pour les expressions propres à un milieu particulier (dialecte, langue spéciale, etc.), sont appelées chez Bally « évocation du milieu »¹¹⁰ et créent des effets stylisti-

103 Pierre GUIRAUD, *La stylistique*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 646, 1962, pp. 48-66.

104 Ch. BALLY, *Traité...*, op. cit., vol.1, p. 1.

105 Cf. Marie-Anne PAVEAU, Georges-Élia SARFATI, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 90.

106 Ch. BALLY, *Traité...*, op. cit., pp. 284-301.

107 *Ibid*, p. 284.

108 *Ibid*.

109 Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, op. cit., p. 95.

110 Ch. BALLY, *Le langage et la vie*, op. cit., p. 129.

ques, les « effets par évocation »¹¹¹. On se rend vite compte que les marques *pop.* et *arg.* sont attribuées dans les dictionnaires selon ce principe.

Or, Bally distingue une deuxième catégorie pour les effets du lexique expressif, les « effets naturels » ou bien les « caractères affectifs naturels »¹¹² qui sont des associations habituelles et inconscientes. Ceci correspond à la notion de *connotation affective – axiologique*¹¹³ dans la terminologie actuelle française. En lexicologie tchèque, l'expressivité est associée à cette catégorie uniquement (les effets par évocation du milieu sont rangés dans la classification à partir du critère normatif – cf. *supra* § 5.1).

En somme, l'œuvre de Charles Bally a eu une influence évidente pour les deux linguistiques. Tandis que les linguistes tchèques ont approfondi une conception large de la stylistique et la notion d'expressivité, la linguistique française a développé l'idée de valeurs expressives naturelles et d'évocation dans le cadre de la sémantique (notamment S. Ullmann dans son *Précis de sémantique française* de 1952¹¹⁴), puis elle a été englobée dans l'étude de la connotation.

La connotation : un terme privilégié en linguistique française

Dans notre petit parcours historique, nous arrivons à voir la substitution, en linguistique française, des débats sur l'expressivité dans le cadre large de la stylistique, puis plus étroitement de la sémantique, par des débats sur la connotation (L. Hjelmslev, L. Bloomfield, R. Barthes, G. Mounin, etc.). Cette notion est proche de la sociolinguistique. Nous sommes persuadée qu'elle est également très proche de l'argotologie. L. Bloomfield, par exemple, distinguait trois types de connotation, manifestées par : a) les niveaux de langue, b) les tabous linguistiques et c) le degré d'intensité des formes linguistiques¹¹⁵. Les deux premières catégories sont étroitement liées avec la conception moderne de l'argot.

Le fameux couple *dénotation / connotation* peut se définir comme l'opposition entre le sens explicite, notionnel (p.ex. pomme de terre et patate ont la même dénotation, le même légume) et le sens additionnel, suggéré (tandis que *pomme de terre* est neutre, *patate* connote une parlure familière ou populaire, bref le caractère marqué).

Suite à l'introduction assez tardive de cette opposition dans la linguistique, la connotation a connu des représentations multiples, comme le montre bien Catherine Kerbrat-Orecchioni tout au long de sa monographie *La connotation*¹¹⁶. Sa distinction des *connotations axiologiques et stylistiques*¹¹⁷ reprend, entre autres,

111 Ch. BALLY, *Traité... op. cit.*, pp. 203–205.

112 *Ibid.*

113 Cf. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1977, *La connotation, op. cit.*, p. 111.

114 Stephen ULLMANN, *Précis de sémantique française*, Bern, A. Francke, 1952.

115 Leonard BLOOMFIELD, *Language*, New York, Henry Holt, 1933, pp. 151–157.

116 Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation, op. cit.*

117 La distinction entre ces deux types de connotation peut être illustré facilement par le triplet « *tacot / bagnole / voiture* ». Tandis que dans l'opposition *tacot vs voiture*, la différence est d'ordre sémantique

les idées de Bally (effets affectifs naturels, effets par évocation du milieu) en les définissant plus clairement que lui, grâce à la terminologie de la sémantique, inexistante à son époque.

Or, Kerbrat-Orecchioni souligne que la distinction entre les valeurs axiologiques et stylistiques n'est pas un fait évident dans la linguistique – premièrement, parce qu'«elles sont parfois confondues dans la description métalinguistique»¹¹⁸ (c'est bien ce que nous avons observé en parcourant les marques métalinguistiques françaises qui mélangent le critère social, situationnel et évaluatif), deuxièmement, parce que ces deux valeurs «se substituent fréquemment l'une à l'autre au cours de l'évolution diachronique («caballum» = «rosse» → «cheval», en langue argotique d'abord)» (alors, on constate que l'argot est bien un moteur non négligeable de la dynamique lexicale) et finalement parce que, «dans une même synchronie, de nombreux morphèmes présentent un fait de polysémie tel que les deux sèmes s'opposent exclusivement en ce qu'ils comportent, l'un le trait axiologique, et l'autre le trait stylistique»¹¹⁹. Les dictionnaires soit ignorent, soit mélangent ces deux traits qui coïncident, mais sont fréquents, et dépendent de la situation de communication¹²⁰.

En somme, l'étude de la connotation permet de voir la richesse du lexique marqué et la nécessité de sa meilleure compréhension. En étudiant les registres standard et marqué, Marie-Françoise Mortureux exprime l'idée que le français familier semble être plus riche et plus précis que le français standard car le trait axiologique ajouté au mot familier, dans la terminologie de Kerbrat-Orecchioni, fait d'un mot familier un hyponyme du mot standard correspondant. Grâce à sa liberté métaphorique dans les domaines touchant la vie quotidienne, le français familier (qui englobe aujourd'hui, on l'a vu, une bonne partie du lexique sub-standard) serait donc plus riche et plus précis que le français standard puisque :

«si une *bagnole* est vraiment une «vieille voiture», si une *baraque* est une «maison mal bâtie», comment se passer de ces mots dans un registre non familier ? Ils manquent, ils correspondent à un concept qui serait absent du français standard, mais présent en français familier»¹²¹.

(le premier terme ajoutant au second le trait de mauvaise qualité, vieux, déglingué, etc. et connotant alors une attitude défavorable) – il s'agit donc de la *connotation axiologique* -, dans l'opposition *bagnole vs voiture*, la différence concerne le seul signifiant (le contenu sémique est identique – les deux mots ne s'opposent que par le type de discours : langue standard vs langue familière) – il s'agit donc ici d'un exemple de *connotation stylistique* (Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation, op. cit.*, pp. 83-84).

118 *Ibid.*, p. 84.

119 «Exemple : le mot «baraque» qui se prête à deux utilisations :

baraque 1 : [ensemble des sèmes qui définissent le contenu de «maison»] + [mauvaise qualité]

baraque 2 : [ensemble des sèmes qui définissent le contenu de «maison»] + [langue familière]

(cf. «une belle, une sacrée baraque»), *Ibid.*

120 Pour ce qui concerne l'entrée *baraque*, par exemple, *Le Petit Robert électronique* le définit à l'aide de la marque *fam.* + «maison mal bâtie, de peu d'apparence», comme si l'emploi dans le sens mélioratif n'était pas possible. C'est une vision très restrictive pour un usager non natif.

121 Marie-Françoise MORTUREUX, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, Campus, 2001, p. 111.

En lexicologie, c'est donc l'étude de la polysémie qui est une piste révélatrice de la dynamique du lexique marqué sub-standard.

Conception de l'expressivité en lexicologie tchèque

L'expressivité est, à la différence de la connotation, une notion bien ancrée dans la terminologie linguistique tchèque. On doit l'introduction de la notion d'expressivité à la lecture de Ch. Bally dont les traités sur la stylistique ont été beaucoup étudiés par les linguistes tchèques, y compris les lexicologues. En 1930 déjà, la première monographie sur l'expressivité est publiée, celle de V. Machek¹²².

Or, il faut attendre le début des années 1960 pour voir apparaître la première typologie du lexique expressif qui servira de référence dans les travaux ultérieurs. L'expressivité des mots en tchèque contemporain a été alors étudiée d'un point de vue lexicologique et stylistique dans le travail exhaustif de J. Zima¹²³. Il a procédé à une recherche synchronique de tous les types de lexique : notamment, il a étudié le « Dictionnaire usuel de la langue tchèque » (*Příruční slovník jazyka českého*), la littérature contemporaine – pour voir comment les mots issus de la conversation spontanée conviventielle (familiers, populaires, argotiques) pénètrent dans le style littéraire en assumant la fonction expressive – et également la langue orale à travers des productions spontanées qui semblent être, selon Zima (qui s'inspire de Bally), le domaine propre à l'expressivité et à sa création.

L'apport principal de Zima à la stylistique d'abord, mais corollairement aussi à la lexicologie et à la lexicographie, est sa division tripartite de l'expressivité lexicale¹²⁴. Ainsi, on distingue :

- a) *l'expressivité inhérente* – qui est bien repérable dans le lexique, car ce type de vocabulaire paraît expressif même *sans contexte*. Le caractère expressif est une partie indissociable du sens. Ceci est causé par la forme phonique du mot (notamment les onomatopées qui ont été considérées comme expressives, par exemple chez Ullmann¹²⁵), mais souvent aussi par son procédé de formation (notamment la suffixation par des suffixes diminutifs *-et/ette*, *-ot* ou bien péjoratifs *-asse*, *-ard*, *-ouille*, etc.)¹²⁶. C'est le cas de *l'expressivité lexicalisée*.

Si l'on utilise l'adjectif « inhérent », cela nous ramène de nouveau à la sémantique, notamment à la sémantique interprétative de F. Rastier¹²⁷ où le *sème inhérent* relève du système linguistique et peut être dans les grandes lignes assimilé à la *dénotation*, terme privilégié en énonciation et en

122 Václav MACHEK, *Studie o výrazech expresivních* [Étude sur les expressions expressives], Praha, FF Univerzity Karlovy, 1930.

123 J. ZIMA, *Expresivita...*, op. cit.

124 *Ibid*, pp. 10-11.

125 S. ULLMANN, *Précis de sémantique...*, op. cit., pp. 104-115.

126 Nos exemples.

127 François RASTIER, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987, chap. II.

sémiotique. Or, ce type d'expressivité correspond également à la connotation dans la mesure où les frontières entre la valeur dénотative et la valeur évaluative (*connotation axiologique*) ne sont pas très nettes¹²⁸.

- b) *l'expressivité adhérente* – qui est repérable seulement dans un contexte précis, dans lequel un mot neutre reçoit des traits expressifs. Ainsi, le sens primaire d'un mot bifurque et ce nouveau sens est souvent un germe de la future polysémie s'il se lexicalise et si le lien de motivation étymologique est peu à peu oublié. Or, quel que soit l'état de lexicalisation de ce sens, il est généralement perçu comme secondaire, comme plus « affectif ». C'est notamment le cas de *l'expressivité métaphorique* (cf. infra § 9.2). En sémantique française, on emploierait plutôt l'adjectif *afférente* comme opposition à *inhérente* (cf. supra sème afférent chez Rastier). Les sèmes afférents relèvent de normes sociales et ils correspondent à l'idée de *connotation*. Les adjectifs *adhérent* et *afférent* sont d'ailleurs quasi-synonymiques dans ce contexte ; on peut lire chez M. Bréal déjà, dans son célèbre *Essai de sémantique* de 1897 que dans les « différents groupes d'hommes [...] les mots se colorent d'une nuance distincte, laquelle s'y fixe et finit par y adhérer »¹²⁹. C'est donc encore une fois un caprice de l'évolution terminologique divergente dans les deux linguistiques (mais aussi dans différentes théories – sémantique vs énonciation) qui nomment de différentes façons les phénomènes ayant une base logique commune.

Si nous arrivons facilement à trouver un parallèle entre les dénominations dans le cadre de la lexicologie, à savoir :

expressivité inhérente ≈ sème *inhérent* < *dénotation* (+ *connotation axiologique*)

expressivité adhérente ≈ sème *afférent* < *connotation*

cela est plus compliqué pour le troisième type d'expressivité repéré par Zima, à savoir :

- c) *l'expressivité contextuelle* – à la différence des deux types précédents, ce type d'expressivité lexicale n'est pas un phénomène lexicologique, mais seulement *stylistique*. Le caractère expressif du mot n'est pas causé par un glissement de sens comme pour le type adhérent, mais uniquement grâce à son emploi dans un contexte où il paraît inapproprié ou choquant. Le locuteur joue ici sur la transgression des registres de la langue dans le but d'impressionner ses interlocuteurs. Il s'agit là d'une pratique assez typique de la littérature où l'auteur insère volontairement des lexèmes qui attirent l'attention à cause de leur caractère marqué (il peut s'agir de connotations axiologiques aussi bien que de connotations stylistiques), à cause de la substitution d'une partie d'une locution figée par un mot inattendu ou bien, à cause d'une attraction paronymique (ce sont les

128 Cf. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, op. cit., pp. 100–102.

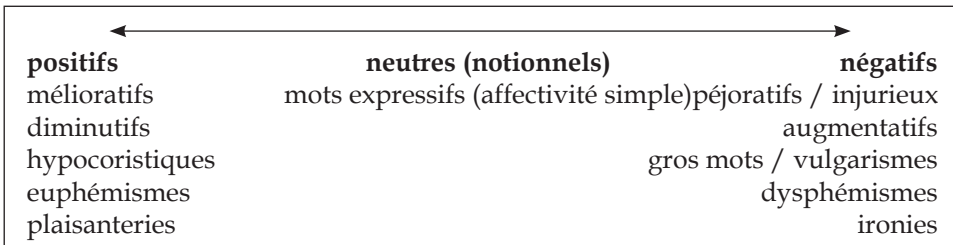
Sur la page 106, elle montre que, par exemple, le suffixe *-ette* est dénотatif dans *tablette*, mais connotatif dans *sœurlette*.

129 Michel BRÉAL, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette, 1897, p. 312. Nous soulignons.

principes du comique langagier), etc.¹³⁰. Ceci a pour but de marquer son style ou de styliser ses personnages. Ce qui nous intéresse notamment dans cette catégorie, c'est que cette «stylisation du discours» s'opère très souvent grâce à l'emploi des termes argotiques qui peuvent paraître expressifs à cause de leurs connotations stylistiques – sociales tout d'abord, mais parfois on joue aussi sur l'opacité d'un terme non usuel. Dans la production spontanée, ce phénomène est également bien décrit. Chez les adolescents, on parle plutôt d'*actualisation du discours*¹³¹. Le parallélisme avec la sémantique textuelle de Rastier est néanmoins évident : Rastier parle, dans le même cas de figure, des «sèmes actualisés»¹³².

Il est possible de traiter les deux premiers types d'expressivité – inhérente et adhérente – par la lexicologie et la lexicographie. Pour mieux visualiser le marquage expressif des lexèmes, nous reprenons le schéma axiologique du Manuel de lexicographie (*Manuál lexikografie*)¹³³ où les «sèmes pragmatiques» s'organisent ainsi :

Schéma n° 1: Axiologie des sèmes pragmatiques



(synthèse du schéma de Josef Filipec in : František ČERMÁK, Renata BLATNÁ (éds.), *Manuál lexikografie*, 1995, pp. 36-37)

En comparant la conception de l'expressivité avec celle de la connotation, on voit bien que la «connotation stylistique» n'est pas explicitement incluse dans le système de marquage expressif, mais en réalité, beaucoup d'expressions issues de l'argot ont perdu, en passant à l'argot commun, leur marque qui indique le registre de langue et ont reçu l'étiquette *expr.*, c'est-à-dire la marque d'une *affectivité simple*, prononcée par rapport à un terme synonymique neutre.

130 J. ZIMA, *Expresivita...*, op. cit., pp. 84-93. C'est également typique de la publicité qui joue avec ce type d'expressivité dans les slogans.

131 Alena JAKLOVÁ, *Mluva mládeže...*, op. cit., p. 7.

132 Cf. F. RASTIER, *Sémantique...*, op. cit., chap. II.

133 František ČERMÁK, Renata BLATNÁ (éds.), *Manuál lexikografie* [Manuel de lexicographie], Praha, H&H, 1995, pp. 36-37.

Rapport de la néologie à l'expressivité

L'idée que l'expressivité est un phénomène très instable qui peut se neutraliser, s'effacer au cours d'un certain temps quand l'usage est fréquent, était un constat évoqué déjà par Bally : «*l'expressivité évite la notation exacte des faits et pousse à des créations incessantes ; en effet, rien ne s'use autant que ce qui est expressif ; de là l'obligation de toujours innover*»¹³⁴. Il donne des exemples qui montrent cette tendance à créer des séries synonymiques dans les niveaux sub-standard de la langue :

«*Depuis longtemps ennuyer ne suffit plus à la langue populaire ; embêter est déjà à moitié inexpressif ; il a fallu créer successivement assommer, scier, canuler, raser, barber, tenir la jambe, sans compter les mots qu'on ne peut imprimer*»¹³⁵.

Les linguistes tchèques soulignent que c'est surtout l'expressivité négative qui a tendance à s'effacer très vite, ce que nous verrons *infra* (cf. § 8.4).

Le besoin d'innovation incessante est donc une conséquence de la banalisation des mots expressifs au départ, qui ont perdu leur charge émotive avec la propagation du terme vers l'usage courant. Bally ajoute encore que :

«*tête a fini par supplanter chef ; mais à son tour il vieillit ; il n'est plus expressif ; il ne suffit plus quand il s'agit de parler de la tête familièrement, comiquement, injurieusement. Le peuple recourt à des mots tels que bille, boule, caboche, citron, citrouille, ciboulot*»¹³⁶.

La néologie proprement dite (sémantique ou formelle), mais également la revivification des termes expressifs oubliés, notamment les expressions du vieil argot, sont des piments qui apportent au discours des traits expressifs, des traits nécessaires pour que le locuteur se démarque par rapport à son environnement et pour qu'il marque son style langagier non-conformiste. Bref, un terrain en friche idéal pour que les jeunes en prennent possession.

134 Ch. BALLY, *Le langage et la vie, op. cit.*, p. 55.

135 *Ibid.*, p. 56.

136 *Ibid.*